

Qui a peur de la nuit?



Rapport final du projet



LAMPER

L'Association pour la modération
de l'éclairage public en Romandie

Peu après l'accident de Fukushima, en 2011, les autorités suisses ont pris la décision de sortir du nucléaire d'ici à 2034. Notre pays va donc devoir trouver des alternatives à cette énergie non renouvelable, tout en réalisant des économies d'énergie. Parmi elles, une utilisation plus modérée de l'éclairage public, notamment aux heures creuses de la nuit (de minuit à 6 h), paraît réalisable sans perte de confort pour la population, voire en l'améliorant pour les personnes qui connaissent des troubles du sommeil liés au manque d'obscurité. De plus, un retour de l'obscurité serait aussi bienvenu pour nombre d'espèces animales perturbées par ce jour artificiel.

Fort de ces constats, le groupe d'étudiants que nous formons pour réaliser un projet de diplôme dans le cadre de notre formation de conseiller(-ère) en environnement s'est constitué en association afin de promouvoir ces idées. En juin, Lamper (l'Association pour la modération de l'éclairage public en Romandie) voyait le jour. Nous savions que le Parc régional Chasseral était également actif au niveau de cette problématique. Nous avons donc cherché un partenariat qui ne s'est pas con-

crétisé de la manière que nous espérions. Malgré tout, pour garder une certaine cohérence et pour définir un périmètre géographique d'action – la Romandie nous paraissait trop vaste pour nos premiers pas – nous avons décidé que notre campagne de communication serait menée dans le périmètre du Parc.

Après analyse, nous avons défini la population en âge de voter comme notre public-cible principal.

Trois axes d'action ont été choisis: une présence avec un stand d'information et de sensibilisation à deux manifestations, dont une à l'échelle supra-régionale (Fête de la Terre, à Cernier); une sensibilisation par le vécu avec deux Fêtes de la nuit (manifestations villageoises et intimistes qui ont eu lieu au Pâquier (NE) et à Lignièrès (NE), deux villages qui ont accepté d'éteindre leur éclairage public le temps d'une soirée) et une communication appuyée envers les médias afin que ceux-ci servent de vecteur à notre message.

Au terme de ce projet intitulé «Qui a peur de la nuit?», nous considérons que ce choix de multiplier les axes de communication a été le bon. Les médias ont répondu à nos sollicita-

tions (une dizaine d'articles et d'émissions ont été réalisés) et ont participé à faire prendre le débat bien au-delà du périmètre du Parc régional Chasseral. Notre présence à Cernier a suscité l'intérêt des visiteurs.

Quant aux Fêtes de la nuit, elles se sont révélées un moyen simple, festif et efficace de faire prendre conscience aux adultes comme aux enfants qu'une modération de l'éclairage public, voire une extinction totale comme c'était le cas lors de ces manifestations, pouvait être bénéfique, pour eux comme pour la nature.

Vu le vif intérêt suscité par notre projet de communication, l'originalité de notre démarche et l'énorme potentiel d'économie encore à réaliser, notre association envisage de poursuivre ses activités en cherchant des partenaires pour créer, par exemple, une plateforme d'informations et d'échanges sur la modération et l'extinction de l'éclairage public et une aide à l'organisation de Fêtes de la nuit.

Table des matières

Résumé	2
Table des matières	3
1. Problématique	4
2. Contexte du projet et positionnement	6
3. But final et objectifs	8
4. Mesures effectuées	9
4.1 Participation à des manifestations existantes	9
4.2 Les Fêtes de la nuit	11
4.3 Le site internet	12
4.4 Plan médias	12
5. Résultats obtenus	13
6. Bilan temporel	16
7. Bilan financier	18
8. Bilan organisationnel	20
9. Conclusion	23
Table des matières des annexes	24

1. Problématique

L'éclairage public

L'éclairage artificiel des espaces extérieurs est devenu synonyme de sécurité et de bien-être au cours du XX^e siècle. Mais, dans le contexte actuel de préoccupation pour la sécurité énergétique et pour la protection de nos ressources et de notre environnement, il est aussi devenu un problème et un potentiel d'économies.

«Si l'éclairage de la voie publique était assuré à l'aide de lampes efficaces ou d'un système électronique moderne, la consommation d'énergie pourrait être diminuée de plus de 30%. Cela signifie que les communes suisses économiseraient au total 50 millions de francs!» peut-on lire sur le site internet de l'association Cité de l'énergie (www.citedelenergie.ch).

Une étude de S.A.F.E. (Agence suisse pour l'efficacité énergétique), réalisée en 2006 sur mandat pour le WWF Suisse (*Éclairage public efficace, Une analyse de l'éclairage public des capitales cantonales*) montrait même des tendances plus marquées. Elle parlait d'une diminution possible de 50% de la consommation de courant électrique destiné à l'éclairage public. «Cela signifie que les communes suiss-

es pourraient au total économiser 400 millions de kilowattheures. Cela correspond à environ 60 000 tonnes de CO₂ par an (courant électrique standard suisse).» En 2006, cela représentait 80 millions de francs et la consommation d'une ville comme Lucerne (77000 hab.).

L'aspect économique touche évidemment les autorités, toujours à la recherche de solutions pour équilibrer les comptes communaux. Mais il n'est pas le seul élément lié à la problématique de l'éclairage public: la notion de pollution lumineuse a pris de plus en plus d'importance dans les discussions environnementales depuis les années 1980.

Ses conséquences sur la nature

La dégradation de l'obscurité nocturne a en effet des conséquences inattendues aussi bien sur l'homme que sur les animaux ou les plantes. Les premiers scientifiques qui se sont inquiétés des effets secondaires de la lumière artificielle ont été les astronomes. Leur constat: l'observation des étoiles se complique à vue d'œil, le manque d'obscurité empêchant d'observer le ciel. Celui du Plateau suisse, par exemple, est tellement illu-



Sur le Plateau suisse, seules quelques dizaines d'étoiles sont visibles à l'œil nu, alors qu'on devrait pouvoir en observer plus de deux milles.

© ALEXANDRE DELL'OLIVO

1. Problématique

miné que seules quelques dizaines d'étoiles – parmi les deux milles qui seraient visibles à l'œil nu – sont perceptibles, apprend-on dans les *Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses*, publiées par l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage (OFEFP, devenu Office fédéral de l'environnement par la suite), en 2005.

Rapidement, les astronomes ont trouvé le soutien des biologistes et des médecins. Pour les premiers, la lumière artificielle perturbe le comportement des animaux nocturnes. Les insectes en sont un exemple emblématique: attirés par les sources lumineuses, ils dépensent leur énergie à tourner autour de celles-ci plutôt que de chercher leur nourriture, de s'accoupler ou de pondre. Selon la publication

de l'OFEFP, les scientifiques estiment que, durant les mois d'été, chaque réverbère tue 150 insectes par nuit en moyenne. Si l'on considère les 15'000 luminaires propriété de la ville de Genève (selon un communiqué du SIG), les nuits estivales y provoquent la disparition de plus de 2,25 millions d'insectes. De quoi perturber la chaîne alimentaire et diminuer le potentiel pollinisateur de ces animaux.

Ces derniers ne sont pas les seuls animaux perturbés, précise le document de l'OFEFP: les batraciens deviennent plus visibles pour leurs prédateurs; les oiseaux migrateurs se trouvent désorientés et prolongent inutilement et dangereusement leurs voyages; les chauve-souris sortent tardivement de leur cachette et ont moins de temps pour se nourrir, etc.

En conclusion, l'éclairage public est non seulement un potentiel d'économies d'énergie et financières, mais il est également un gisement d'idées pour améliorer notre propre bien-être et le quotidien nocturne de la nature qui nous entoure.

Démonstration d'observation nocturne des insectes par un entomologiste à la Fête de la nuit du Pâquier

© LAMPER



Ses conséquences sur l'humain

Quant aux conséquences sur l'être humain, elles sont liées à des perturbations du sommeil et de l'horloge interne. Dans son rapport, l'OFEFP se réfère à des études qui montrent des dérangements dans la production de certaines hormones, comme la mélatonine. Sécrétée uniquement la nuit par l'épiphyse, celle-ci régule le rythme de veille et de sommeil, permettant à l'être humain de se reposer. Le document va même plus loin en évoquant le fait qu'une sécrétion perturbée de la mélatonine pourrait entraîner d'autres dysfonctionnements de l'organisme, voire des cancers.



2. Contexte du projet et positionnement

Situation mondiale préoccupante

Plusieurs éléments mènent à penser que le moment est bien choisi pour lancer des actions de communication en faveur d'une modération de l'éclairage public. D'abord, le monde a pris une nouvelle fois conscience de la fragilité et de la dangerosité de son système d'approvisionnement en énergie électrique à la suite de l'accident nucléaire survenu à Fukushima, au Japon, en mars 2011. Cet accident n'est pas resté sans conséquence pour la Suisse: le 25 mai 2011, la Confédération annonçait la sortie du nucléaire pour 2034. Le Parlement lui emboîtait le pas peu après. Les économies d'énergie sont alors évoquées comme l'un des éléments devant permettre à notre pays de réduire sa consommation et ses besoins en énergie.



© SERVICES DU PARLEMENT

Les lampes à mercure seront interdites à la vente dès 2015. Leur rendement est jugé insuffisant. Ici, à Villiers, elles éclairent 4 lux, alors que leur puissance est de 125 W.

© LAMPER



Des autorités mises sous pression

Par ailleurs, le respect de l'environnement et la préservation des ressources étant inscrits dans la Loi sur la protection de la nature (LPN), adoptée en 1966, les autorités suisses ont prévu la stricte interdiction des composants inefficaces de l'éclairage public. Elles reprennent les prescriptions du règlement EG 245/2009 de l'Union européenne, dont la mise en application est prévue par étapes jusqu'en 2017.

Concrètement, le règlement prévoit notamment l'interdiction des lampes à vapeur de mercure, encore très répandues en Suisse, et ce dès 2015. En fonction de cette évolution, toutes les entités helvétiques qui ne l'ont pas

encore fait doivent moderniser leur éclairage public. La problématique figure donc déjà à l'agenda des autorités.

Beaucoup d'entre elles ont reçu des informations de la part de leurs fournisseurs en électricité. Certains d'entre eux leur proposent même un soutien financier pour les accompagner dans cette démarche qui nécessite des investissements importants.

On peut encore ajouter qu'il devient de plus en plus difficile pour la population de comprendre pourquoi on lui souffle régulièrement quelles sont les bonnes pratiques pour réaliser des économies au quotidien alors que les collectivités publiques laissent allumer leurs lampadaires aux heures les plus creuses de la nuit.

2. Contexte du projet et positionnement

Création de Lamper et positionnement

Sensibilisés à cette problématique de l'éclairage public et à ses conséquences, mais aussi au potentiel d'économies et d'améliorations qu'il représente, quatre participants du cycle de formation conseiller/ère en environnement, donné par le centre de formation du WWF, ont jugé opportun d'agir. Ils souhaitent sensibiliser la population romande et favoriser les décisions communales allant dans le sens d'une « dépollution » lumineuse.

Ainsi, au début du mois de juin 2012, Laurent Debrot, Mélanie Lachat, Sophie Roulin et Franck Vidal ont fondé Lamper, l'Association pour la modération de l'éclairage public en Romandie (voir annexe 1). Cette association se veut sans but lucratif, apolitique et neutre et entend jouer un rôle de facilitateur, en mettant sur pied des actions informatives, ludiques et rassembleuses.

Pour sa première action de sensibilisation et d'information, Lamper a décidé de mettre sur pied un projet intitulé « Qui a peur de la nuit? »

Partenaires et sponsors

Lamper a d'ores et déjà obtenu un soutien moral de la part du Parc naturel régional Chaseral, qui mène un travail de sensibilisation sur la problématique de l'éclairage public au sein de ses 29 communes membres (7 communes neuchâteloises, 22 bernoises). Un soutien financier est également assuré.

Pour ces deux raisons, Lamper a décidé de concentrer ses activités dans le périmètre du Parc, malgré son envie d'agir à l'échelle romande comme l'indique le nom de l'association. Nous avons ainsi évité une trop grande dispersion de nos activités, le temps étant compté. Cela nous permettait également de cibler nos recherches de partenaires communaux et de sponsors. Le lien avec le Parc nous permettait aussi d'assurer à notre projet une certaine cohérence et une légitimité pour approcher nos futurs partenaires.

Rapidement, Mister Lamper, la mascotte de l'association, a rejoint l'équipe de base. Il n'a pas son pareil pour faire passer les messages.



3. But final et objectifs

Publics cibles et objectifs

Par son projet «Qui a peur de la nuit?», Lamper vise à toucher la population adulte des communes et des régions où se dérouleront les actions menées. L'objectif principal est de lui faire comprendre les enjeux économiques, environnementaux et sociétaux liés à la modulation, voire à l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Une population consciente des conséquences d'un éclairage public inadapté pour les raisons évoquées plus haut va en effet pouvoir lancer le débat sur le sujet au sein de sa commune. Elle pourra également influencer les décisions politiques liées à cette problématique, notamment celle concernant la modulation ou l'extinction de l'éclairage public à certaines heures de la nuit. Cette population

en âge de voter constitue donc le public-cible prioritaire des actions qui seront menées par Lamper.

Deux publics cibles secondaires ont encore été identifiés. D'une part les enfants, plus précisément ceux en âge de scolarité, parce qu'ils constituent un vecteur important pour toucher leurs parents. Les enfants sont en effet susceptibles d'entraîner leurs géniteurs à visiter notre cube pour expérimenter la nuit. D'autre part, les autorités communales (exécutif et législatif), parce que leur niveau de connaissances de la problématique influencera vraisemblablement leur façon d'appréhender le dossier lors de prise de décision.

Les médias sont également un vecteur très intéressant pour sensibiliser la population de manière plus large.

Message

Pour tous ces publics cibles, le message peut être résumé ainsi:

«Réappropriiez-vous la nuit, ses mystères et ses étoiles. Œuvrez pour modérer l'éclairage public de votre commune et redonner ainsi aux plantes, aux animaux et aux êtres humains la pénombre dont ils ont besoin pour vivre!»

Le titre du projet «Qui a peur de la nuit?» est aussi le slogan qui sera utilisé durant toute la campagne.



But final du projet «Qui a peur de la nuit?»

Faire accepter par la population et les autorités le principe d'une modulation voire d'une extinction nocturne de l'éclairage public

4. Mesures effectuées

Lors de l'élaboration du concept de «Qui a peur de la nuit?», nous avons prévu trois mesures principales: la mise sur pied de Fêtes de la nuit, une participation à des manifestations existantes par la tenue d'un stand d'information et de sensibilisation et la création d'un site internet.

Les trois mesures ont bien été réalisées. Il faut toutefois reconnaître que des impondérables nous ont conduit à modifier leurs déroulement.

4.1 Participation à des manifestations existantes

Lamper a pris part à deux manifestations organisées dans le périmètre du Parc régional Chasseral durant la période de réalisation de son projet. La première a eu lieu à Cernier, les 25 et 26 août (lire aussi annexe 2), la seconde à Courtelary, le 8 septembre (annexe 3).

Par cette mesure, nous visions à fournir des informations détaillées à un public d'adultes, ce qui a été le cas grâce à sept panneaux explicatifs disposés sur notre stand (annexe 2 et annexes II). Pour avoir une ligne graphique intéressante et attractive, nous avons sollici-

té la contribution d'un bureau de graphistes. Ils ont créé la mascotte, que nous avons appelée Mister Lamper, et ont également fourni la charte graphique permettant de réaliser les panneaux. Sur le stand, les visiteurs trouvaient également de la documentation pertinente sur la question, notamment fournie par des entités reconnues comme l'Office fédéral de l'environnement ou SuisseEnergie.

Par ailleurs, nous avons souhaité mettre un accent sur le côté émotionnel et sensitif. Pour y parvenir, nous avons prévu de proposer un parcours interactif qui permette aux visiteurs, autant adultes qu'enfants, de vivre des expériences en lien avec la problématique. Selon le concept de base, le stand devait se présenter sous forme de quatre modules cubiques à l'intérieur desquels les visiteurs pouvaient circuler et dans lesquels des expériences leur étaient proposées. C'est d'ailleurs ainsi que le stand a été construit par nos soins durant les mois de juillet et août. Les quatre cubes ont même servi de décors à la conférence de presse que nous avons tenu à Cernier le 23 août au matin.



Conférence de presse devant les cubes

© LAMPER

Malheureusement, dans la nuit du 23 au 24 août, un violent orage a balayé l'arc jurassien. Des vents de 142 km/h ont même été mesurés au sommet du Chasseral. La structure de notre stand n'y a pas résisté, pas plus que les cantines voisines d'ailleurs. Dans notre concept, nous avons évoqué un risque lié à la météo. Comme nous le préconisons, notre stand avait été conçu pour résister à la pluie et au vent. Un des cubes a d'ailleurs été testé à Belmont-sur-Lausanne, un soir d'orage, et il avait très bien résisté. Mais, avec un tel vent, cet orage du 23 août peut être considéré comme faisant partie des événements exceptionnels. Il a d'ailleurs été relayé dans la presse. Des structures professionnelles ayant subi le même sort que la



Mesures effectuées

Le stand tel que trouvé le vendredi 24 août. Il n'a pas résisté aux vents violents de la nuit.

© LAMPER



nôtre, il ne nous semble pas avoir fait d'erreur fondamentale au niveau de la construction.

Malgré ces aléas météo, nous avons eu à cœur de présenter notre exposition. Nous avons rapidement dû trouver un plan B (pour plus de détails, voir annexe 2). En récupérant les parties plus ou moins intactes de notre structure de base, nous avons pu reconstruire un cube. Nous avons donc repensé notre parcours didactique, qui est devenu une visite guidée avec quatre expériences qui se succédaient dans le temps et non plus dans l'espace. Cette manière de faire s'est finalement révélée positive. Elle a permis des contacts beaucoup plus directs avec nos publics cibles, que nous pensions initialement laisser découvrir par eux-mêmes les expériences proposées. Elle a également ouvert le dialogue et laissé la place à davantage de questions des visiteurs.

Pris par le temps, toujours en raison de cet incident, nous avons renoncé au jeu préparé à l'attention des enfants les plus jeunes. Or, il s'est avéré que les expériences proposées dans le cube étaient également attractives pour ce public-là. Le jeu a néanmoins été mis en place lors de la deuxième manifestation à Courtelary.



Après la phase récupération du matériel, une nouvelle étape de construction a commencé. Objectif: présenter notre exposition coûte que coûte.

© LAMPER



4.2 Les Fêtes de la nuit

Événements festifs et conviviaux, les Fêtes de la nuit constituent un élément central de notre projet. Il s'agit de soirées mises sur pied en collaboration avec des partenaires locaux tels que la société de développement, les écoles ou la commission sport, culture et loisirs. Une telle manifestation nécessite l'implication de la commune, puisque l'éclairage public doit être entièrement ou partiellement éteint. Elle permet donc non seulement de toucher la population, mais également les autorités.

Nous nous étions fixés comme objectif d'organiser trois Fêtes de la nuit. Finalement, nous nous sommes arrêtés à deux, avec une soirée au Pâquier (NE), le 14 septembre, et une autre à Lignièrès (NE), le 15 septembre.

Mais, au total, onze communes, situées dans le périmètre du Parc régional Chasseral, ont été contactées durant le mois de juin. La plupart a trouvé la démarche intéressante, mais certaines avaient des agendas déjà bien remplis et d'autres jugeaient le délai trop court pour mener à bien une telle opération, notamment parce que les vacances estivales arrivaient à grands pas et qu'elles interrompraient toute

La nuit tombe sur Le Pâquier. Dame Luciole (Mona Chibut) accueille les participants à la Fête de la nuit et s'apprête à leur faire découvrir les animations de la soirée.

© LAMPER



avancée des dossiers. Vu les impératifs de notre formation de conseillers en environnement, nous avons précisé vouloir organiser ces Fêtes avant le 15 septembre.

De plus, nous cherchions une commune d'accueil dans le Jura bernois afin de pouvoir prétendre au soutien du Service de l'énergie de ce canton. Or, il s'est avéré que ce dernier était peu favorable à soutenir un projet qui n'était pas bilingue, une éventualité qui nous paraissait peu réaliste dans le temps imparti.

A fin juin, nous avons obtenu l'accord formel des communes du Pâquier et de Lignièrès. Connaissant la position du Service de l'énergie

bernois et constatant que le calendrier avançait effectivement très vite, nous avons finalement décidé qu'une première expérience avec deux communes était un bon point de départ. Nous avons gardé les contacts avec les autres communes favorables pour éventuellement relancer l'opération en 2013.



4.3 Le site internet

La création d'un site internet pour présenter notre association et la problématique qu'elle entend soulever nous paraissait une évidence. La réalisation de cette mesure n'a donc pas été remise en question.

En revanche, nous l'avons utilisé comme un outil de promotion de notre association et de nos actions et non comme une source d'informations à l'attention des communes, même si, ces dernières trouvent des documents et des informations intéressantes pour leur usage sur www.Lamper.ch. Nous avons donc renoncé au mailing prévu dans le concept.



4.4 Plan médias

L'organisation des Fêtes de la nuit étant une première en Suisse, notre concept prévoyait une action importante autour d'elles pour que les médias en parlent et fassent connaître notre projet et son message. Après réflexion, il nous est apparu que les Fêtes de la nuit, avec leur caractère essentiellement villageois et intimiste, ne se prêtaient pas à un « tapage médiatique ».

Nous avons donc réfléchi à une autre stratégie pour toucher les médias et nous avons établi un plan médias (voir les annexes 6 et 7) avec trois moments forts. Le premier a été un communiqué de presse diffusé début août à l'ensemble des médias que nous espérons toucher, annonçant le début de notre campagne. Nous visions à susciter l'envie des mé-



dias à parler de la thématique de fonds, notamment pour les émissions ou les journaux de type magazine qui ont des délais de réalisation plus longs qu'un quotidien. Le communiqué était accompagné d'un dossier de presse avec un certain nombre d'informations sur la problématique (annexe 7).

Ensuite, nous avons organisé une conférence de presse sur notre stand en construction, le jeudi qui précédait notre présence à la Fête de la Terre, à Cernier. L'idée était de présenter notre exposition et de revenir sur la problématique de fond. Enfin, quelques jours avant les Fêtes de la nuit, nous avons invité les médias à y prendre part pour vivre l'expérience de l'intérieur. Un bilan final a encore été diffusé à l'issue de la dernière manifestation de notre campagne.

5. Résultats obtenus

Globalement, on peut considérer que les objectifs visés ont été réalisés. Dans les endroits où les actions ont été menées, la population – adultes et enfants – a été sensibilisée à la problématique de l'éclairage public et aux aspects économiques, environnementaux et sociaux qui lui sont liés.

Un large écho médiatique

De plus, grâce à la large couverture médiatique dont a bénéficié notre projet et les idées qu'il lançait (voir l'annexe 8 pour la revue de presse et l'annexe 6 pour un rapport précis sur les résultats de notre plan médias), il a été possible de toucher une population bien plus large que celle du Parc régional Chasseral, où nous avons concentré nos efforts de présence en raison du choix initial de partenariat.

Dans notre concept, nous espérions que trois médias diffusent une information à propos de notre projet et surtout à propos de la thématique abordée. Au final, ce sont cinq journaux, régionaux et romands, deux radios (avec trois émissions différentes pour La Première de la RTS) et une télévision qui ont parlé de l'éclairage public et de sa modération.

C'était donc bien plus qu'attendu.

Trois autres raisons nous permettent d'estimer les résultats obtenus comme satisfaisants:

1. La population a répondu présent

D'une part, nous avons quantifié le nombre de visiteurs sur notre stand lors de notre présence à Cernier et Courtelary et le nombre de participants aux Fêtes de la nuit (voir les rapports de ces manifestations en annexes 4 et 5). Nous n'avions pas précisé le nombre de visiteurs attendus dans le concept.

A la Fête de la Terre, à Cernier, l'affluence a été soutenue, avec quasiment tout le temps du monde sur notre stand et même de l'attente pour visiter notre cube. Il faut toutefois préciser que nous avons pris souvent le temps de prolonger les discussions à l'intérieur, lieu intime qui se prêtait aux confidences.

Un questionnaire (annexe 2) auquel 75 personnes ont répondu nous permet de constater que les messages transmis par notre exposition ont été compris (la plupart des questionnaires montraient des réponses correctes aux questions de «connaissances»). Ce question-

naire indique aussi que les personnes interrogées sont favorables à la modération voire à l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public durant les heures creuses de la nuit (95% de réponses allant dans ce sens).



© LAMPER

Au niveau des réponses, nous pouvons être très satisfaits puisque c'est au-delà des 75% de réponses favorables que nous espérions. En revanche, seuls 32% de nos visiteurs ont répondu à ce questionnaire. Cela s'explique par le fait que nous prenions déjà beaucoup de temps à discuter de la problématique avec eux



5. Résultats obtenus

au moment de la visite et étions un peu gênés de les retenir encore pour un questionnaire qui ne leur «rapportait» rien. L'idée d'un concours, évoquée dans le concept, aurait peut-être gagné à être creusée.

A Courtelary, l'affluence a été décevante et force est de constater qu'une fête de village se prête peu à la diffusion d'informations (lire aussi le rapport en annexe 3). Les gens viennent y boire et manger. Le sondage réadapté pour être réalisé dans la foule donne toutefois un résultat favorable, puisque sur 47 personnes interrogées, 83% se sont montrées favorables à une extinction totale de l'éclairage public en pleine nuit (annexe 3).

En ce qui concerne les Fêtes de la nuit, celle du Pâquier avec plus de la moitié de la population présente a largement dépassé nos attentes. Selon notre concept, nous attendions un public constitué de 10 à 15 % des habitants de la commune. Par contre, le lendemain à Lignièrès, la foule de 60 à 70 personnes représentait entre 6 et 8% de la population. Il faut toutefois préciser qu'une autre manifestation dans le village avait lieu ce jour là. Tous les participants (100%) des Fêtes de la nuit sont en revanche passés sur le stand de Lamper et ont

eu des informations puisque la balade dans le village à la suite de «Dame Luciole» incluait un arrêt à notre stand.



Démonstration du luxmètre sous le parasol de Lamper à la Fête de la nuit de Lignièrès

© LAMPER

2. De la qualité dans les échanges

D'autre part, nos différentes actions nous ont permis d'entrer en contact direct avec les habitants, mais aussi avec les autorités de la région où nous menions ces actions. De nombreuses discussions se sont ouvertes et ont permis des retours qualitatifs par rapport à la thématique abordée et à notre message. Beaucoup de ces dialogues allaient dans le sens instillé par Lamper, à savoir une modération, voire l'extinction, de l'éclairage public en milieu de nuit. Les commentaires laissés dans notre livre d'or des Fêtes de la nuit vont eux aussi dans ce sens (voir annexe 4).

Reste que plusieurs conversations nous ont montré les craintes existantes au niveau de la sécurité pour une part de la population. Cet élément constitue effectivement le plus grand frein à la mise en place de ce geste simple, économique et favorable à l'écologie que constitue l'extinction nocturne. Et le frein est d'autant plus grand dans les milieux plus urbanisés.

On peut donc en tirer un enseignement: le discours et les arguments de communication en faveur d'une modération de l'éclairage

5. Résultats obtenus

public ne doivent pas être identiques que l'on soit à la campagne ou en ville. De même, la modération doit probablement être adaptée à chaque situation en milieu urbain. On peut encore regretter qu'il n'existe pas davantage d'études menées dans les endroits où se pratique déjà l'extinction nocturne. Nos propres informations recueillies auprès de quelques communes suisses et françaises (voir en annexe 7 ou sur www.lamper.ch) et une étude menée à Lausanne en 2007 (Sondage «street lighting», par l'Observatoire de la sécurité de la ville de Lausanne) ne constituent pas une base suffisamment solide pour répondre aux détracteurs de la modération en milieu urbain.

3. Du concret

Enfin, le résultat le plus concret que nous avons obtenu est cette volonté affirmée des autorités du Pâquier, village qui a accueilli la première Fête de la nuit, à pratiquer l'extinction nocturne et ce avant la fin de l'année en cours. L'intérêt qui n'a cessé de croître au fil des rencontres avec les autorités exécutives de Lignièrès, lieu de la deuxième Fête de la nuit, est également un signal très positif envers nos démarches.

Autre satisfaction, nous avons reçu plusieurs demandes via notre e-mail pour aller expliquer notre point de vue devant des commissions ou des assemblées, et pas seulement dans le canton de Neuchâtel. Preuve que le débat prend un peu partout. Là aussi, nous allons devoir rapidement décider sur quel mode nous en-

tendons poursuivre la mission que nous nous sommes donnés avec Lamper. Des discussions doivent encore être menées à ce niveau, entre autres avec l'Office fédéral de l'énergie qui s'est dit très intéressé par notre démarche.



L'astronome amateur entouré de la foule à la Fête de la nuit du Pâquier.

© Lamper



6. Bilan temporel

Dates clés

Deux dates clés ont perturbé le planning temporel initial:

- 7 juin 2012: Le Parc régional Chasseral réoriente ses promesses de dons à la baisse concernant notre projet. La limite de plafond de 2'500 francs proposée est ramenée à 1'000 francs. La conséquence principale est l'obligation de trouver des sponsors pour la réalisation du projet. L'acquisition d'une roulotte est remise en question, une solution moins chère doit être trouvée; l'idée de la construction de cubes est envisagée.
- dans la nuit du 23 au 24 août 2012: Une tempête détruit notre infrastructure, ce qui aura plusieurs conséquences. La première d'ordre matériel: après la destruction des cubes, il a fallu reconstruire. Cette étape inattendue absorbe le délai de sécurité laissé avant ce premier événement. Un cube est reconstruit dans un temps record, jusqu'à tard dans la nuit. Nous pouvons présenter une exposition. Le délai est donc finalement tenu.

Commentaires

Le concept

Dès le début du projet, nous avons identifié plusieurs publics à toucher. Et très rapidement, il nous est apparu comme une évidence qu'une seule action serait insuffisante. La rédaction du concept de projet ne débute qu'une fois les bases d'actions posées, soit deux semaines plus tard que prévu. Ce qui engendre un léger retard du dépôt du concept, également lié à divers problèmes informatiques.

Lamper

La création et l'organisation de notre structure commune de communication ont très vite été mises en place. Nous avons anticipé la création d'un intranet, d'une charte et d'un site afin de rapidement acquérir une identité auprès de nos futurs partenaires. Les statuts de l'association ont été signés à posteriori. Nous n'avons pas eu besoin de définir des rôles de président ou trésorier dans nos premiers contacts.

Le site internet

Imaginée dans un premier temps, la création d'une base de données n'a pas été retenue dans la réalisation du projet. Bien que le site internet de Lamper comporte de nombreuses informations, les délais pour réaliser une base de données étaient trop courts. De plus, autant il était facile d'obtenir de l'information sur les différentes technologies de lampadaires, autant il était difficile de trouver de l'information sur la pollution lumineuse libre de droit et avec des sources scientifiques fiables.

Plan médias

Un plan médias a été mis en place en sus de l'article dans *Le Relais* du Parc régional Chasseral. En effet, une communication régulière auprès des médias locaux et romands avait bien plus d'impact qu'une communication limitée aux communes du Parc. Les dates de nos communiqués ont respecté à la lettre le plan médias.



6. Bilan temporel

Panneaux

Les fiches infos sont devenues des panneaux d'affichage à thème. Nous avons commencé leur rédaction encore dans les délais. Toutefois, des problèmes de compatibilité entre les versions du logiciel Indesign utilisées par la graphiste et par Sophie nous ont contraints à déborder sur notre zone de sécurité. L'impression des panneaux était encore dans la limite des délais prévus. La réalisation des T-shirts et l'impression des logos de nos sponsors ont eu lieu dans la marge de sécurité.

Stand

La construction des cubes a nécessité de nombreuses heures de travail. Toutefois, une organisation rationnelle, voire industrielle, de leur conception a permis une parfaite maîtrise des délais. Les cubes étaient prêts à temps. Des tests d'étanchéité et de solidité ont même pu être réalisés sur un cube monté pendant plusieurs jours à Belmont-sur-Lausanne.

En revanche, la reconstruction d'un cube a dû être réalisée en repartant d'une feuille

blanche pour Courtelary. Le cube improvisé pour Cernier après la tempête n'était en effet pas démontable et remontable à loisir. Plusieurs jours non attribués au projet ont dû être utilisés à cette construction.

Fêtes de la nuit

Bien que les accords de principe aient eu lieu avant les vacances, les séances avec les intéressés ne se sont tenues que très tard par rapport au calendrier. En effet, les retours des vacances des uns et des autres ne permettaient pas de fixer des séances plus tôt. La bonne volonté de tous a permis de coordonner ces événements sans efforts.

Conclusion

D'un point de vue temporel, le projet s'est déroulé sans dépassement de délais majeurs. Grâce aux zones de sécurité définies dans notre diagramme temporel initial, même la tempête de la nuit du 23 au 24 août ne nous a pas contraints à renoncer à la Fête de la Terre, à Cernier.

Néanmoins, nous pouvons tirer les enseignements suivants: le délai de réalisation du projet était court et nous avons mal anticipé le gel des vacances dans les communes. Le nombre d'actions menées était une sécurité compte tenu des multiples risques soulignés. Toutefois, les nombreux dépassements dans la marge de sécurité étaient en grande partie liés à la lourdeur de la tâche. Il serait bon d'anticiper davantage le démarrage de chacune des actions à mener à l'avenir.

Lamper au travail



© LAMPER



7. Bilan financier

Des débuts difficiles

Début mai, chaque étudiant a pu présenter une idée de projet sachant qu'une sur cinq seulement serait retenue. Cette incertitude a augmenté la difficulté de trouver un financement, élément indispensable pour la prise en compte d'un projet.

Nous savions que le Parc naturel régional Chasseral était déjà actif au niveau de la thématique de l'éclairage public. Le lendemain du choix des projets, nous avons obtenu une entrée en matière positive de la part du Parc pour un montant de 3000 francs lors d'une rencontre avec l'équipe, fraîchement constituée. Le directeur du Parc a cependant précisé que le soutien était lié à la pertinence du projet, encore peu précis à ce moment-là.

Le 7 juin, nous rencontrons à nouveau le directeur avec un projet et un budget avoisinant les 3000 francs. Sur le moment, il entrait en matière pour 2500 francs. Puis le jour même, par mail, il réduisait son aide à 1000 francs.

Passer à la vitesse supérieure

Déçu de cet accueil, probablement dû à l'image de bricoleurs que nous avons donné en préparant un budget un peu étriqué, nous avons remis l'ouvrage sur le métier et préparé un second budget plus réaliste indiquant 18'000 francs de frais (sans tenir compte de notre temps de travail estimé à quatre tiers temps sur trois mois et demi).

C'est sur cette base que, dès le 18 juin nous nous sommes approché des cantons de Neuchâtel et de Berne (annexe 10), qui tous deux avaient dans leur Loi sur l'énergie la promotion de l'utilisation rationnelle de l'énergie et le devoir d'exemplarité des collectivités publiques. Nous avons également contacté Groupe E (annexe 10), distributeur actif sur le canton de Neuchâtel, qui dans ses relations avec les communes prône également la modernisation et la modération, voire l'extinction, de l'éclairage public.

Les soutiens demandés concernaient le projet de communication «Qui a peur de la nuit?» et non le financement de notre association. Cette dernière reste donc indépendante pour la suite de ses actions. Les experts, qui

ont jugé notre concept de projet, s'étaient inquiétés du maintien de notre indépendance face au sponsoring de Groupe E.

Le canton de Neuchâtel, d'entente avec le canton de Berne qui aurait aimé un projet bilingue, nous annonçait le 25 juillet son soutien pour un montant de 8'000 francs. Soit, au total, un peu moins que les deux fois 6'000 francs que nous espérions.

De son côté, après un rendez-vous à son siège de Fribourg, Groupe E nous confirmait, le 30 juillet, l'octroi de la somme de 5'000 francs.

Nous pouvions travailler avec un budget se montant au total à 14'000 francs, soit un peu moins que prévu dans notre concept.

Enfin passer au concret

Le financement étant juste assuré, nous renonçons à toute indemnité individuelle, mais notons tout de même nos frais de déplacement et de repas pris à l'extérieur afin d'être défrayés si les comptes le permettent. La comptabilité est tenue au jour le jour et comparée au budget pour éviter toute surprise.

Les travaux «lourds» peuvent commencer par la construction d'un premier cube afin de



7. Bilan financier

tester sa solidité et de pouvoir expérimenter les animations. Et se poursuivre avec l'ensemble de la structure.

En résumé

Malgré quelques incertitudes concernant les subventions qui ne nous ont pas encore toutes été versées, les comptes devraient boucler avec un excédant de revenu de 545.85 francs. Le bouclage présenté a été réalisé au 1er octobre. D'autres frais s'ajouteront peut-être encore. Mais quand les comptes seront définitifs, nous garderons le solde sur le compte de Lamper afin de financer une suite à cette campagne de communication.

Au total, les charges se sont donc montées à 13'776 francs essentiellement réparti entre les frais de construction du stand (2'538.40 fr.), les animations et la promotion des Fêtes de la nuit (2'391.75 fr.), la facture de la graphiste (2'160 fr.), les frais d'impression (781.85 fr.) et nos frais de déplacement (2'740.90 fr.).

Ces derniers avaient été largement sous-estimés dans le budget initial. Mais en les ventilant dans les différents postes, nous pourrions

cependant respecter celui-ci car la plupart des postes ont été surestimés, à l'exception de celui de la graphiste. Un tableau résume les principales différences entre le budget et les comptes en annexe 10. Les explications suivent dans la même annexe.

Au final, nous terminons avec un léger excédant de revenu. Il est utile de rappeler que nous avons tous travaillé bénévolement.



Les coûts de transport, notamment de matériel, ont été largement sous estimés dans notre budget.

© LAMPER



8. Bilan organisationnel

A l'origine du projet, notre groupe s'est constitué sans le moindre lien émotionnel entre nous. Nous nous sommes attachés au thème du projet pour établir notre choix. Basés sur ces critères rationnels, nous avons pu fonder la cohésion du groupe sans parasitage émotionnel. Nous avons ainsi évité les conflits affectifs ou d'intérêt et les décisions ont été prises selon les priorités du projet et le bon sens.

Répartition des tâches

Lors de nos rencontres, nous avons fonctionné de façon unilatérale, sans désigner d'animateur et de gardien du temps comme nous l'avions imaginé dans notre charte de fonctionnement. Cela n'a jamais posé de problème.

Dans la réalisation proprement dite, nous n'avons pas planifié de répartition des tâches particulière. Nous avons plutôt fonctionné au jour le jour, chacun assumant les tâches en fonction de ses propres compétences. Au terme de chacune de nos rencontres – une par semaine en principe – nous avons défini qui faisait quoi d'ici au prochain rendez-vous. Un récapitulatif des tâches de chacun était

créé sur notre adresse e-mail commune, info@lamper.ch. Il était complété si nécessaire par nos notes personnelles. Chacun était ensuite responsable de mener à bien son travail, le téléphone, l'e-mail et skype étant là pour de nouveaux contacts en cas de nécessité.

Gestion de quelques contraintes

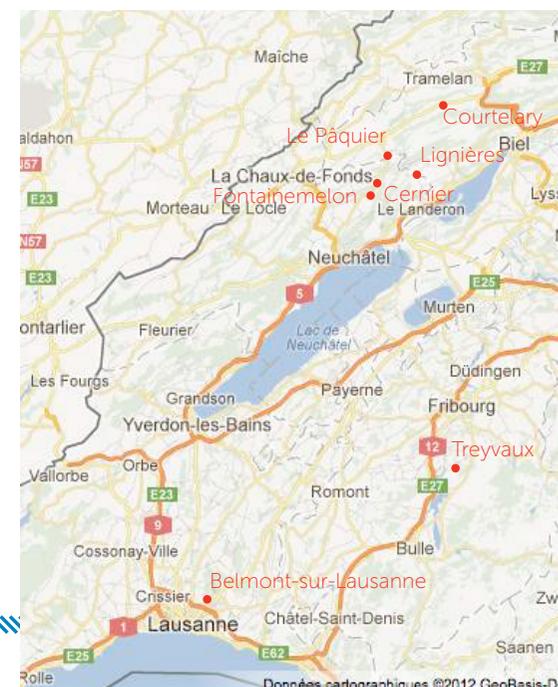
Une première contrainte a été l'emploi du temps de chacun. Si Franck et Laurent, tous deux indépendants, peuvent organiser leur planning plus ou moins comme ils veulent, ce n'est pas le cas de Sophie, qui travaillait à 60% durant le temps de réalisation du projet, et Mélanie, qui travaille à environ 80% avec des horaires irréguliers. Il a donc fallu jongler pour trouver des plages de travail convenant à tous. Si nos rencontres ont eu régulièrement lieu les lundis, jour de congé fixe de Sophie, plusieurs séances de travail ont également occupé nos week-ends estivaux.

Une deuxième contrainte est apparue au début juillet (un peu plus tôt pour la concernée): Sophie attend un heureux événement pour le début janvier. Cette bonne nouvelle n'a pas été sans conséquences pour le groupe puisqu'elle

impliquait que la future maman ne porte pas de charge trop lourde ni n'entreprenne des travaux trop périlleux.

Les déplacements ont aussi été un élément contraignant. Si Franck dispose d'un atelier bien outillé et très spacieux, qui nous a été précieux, celui-ci se trouve dans sa maison de Belmont-sur-Lausanne. Revers de médaille: les déplacements de Laurent et de Sophie étaient passablement compliqués (voir ci-dessous).

Parmi les autres contraintes mentionnons



8. Bilan organisationnel

encore les difficultés de Franck a utilisé un correcteur d'orthographe. Compte tenu de sa dyslexie, cela a impliqué une relecture attentive de ses textes. Enfin, les difficultés de Mélanie à résumer et retranscrire ses pensées par écrit. Définitivement manuelle, elle a peine à trouver sa place durant les phases théoriques et rédactionnelles. Mentionnons encore l'enthousiasme débordant et contagieux de Laurent, qui lui font parfois passer comme chat sur braise sur les difficultés à venir. Nous avons dû apprendre à clarifier ses «Oh! alors ça, ça ne me fait pas souci!» lancés comme pour se rassurer.

Des paroles aux actes

D'une manière assez générale, les tâches se sont réparties comme suit: Franck et Laurent ont travaillé à la conception du stand (plan, détails techniques, matériel de construction). Négociateur dans l'âme, Franck a ensuite discuté des prix avec les fournisseurs et a acheté une partie du matériel. Il a également organisé le travail de construction qui s'est réalisé chez lui puisqu'il dispose d'un atelier bien fourni en outils et machines. Mélanie, Franck et Laurent

ont alors mis la main à la pâte pour construire le stand.

Mélanie s'est également occupée de préparer deux jeux pour les enfants, des découpes d'animaux de bois qui ont été cachées lors des Fêtes de la nuit. Création d'un jeu didactique avec des petits animaux et personnages magnétiques à poser, selon le cas, à côté ou loin de lampadaires dessinés sur un paysage. Elle a aussi imaginé l'«animation découverte», où les visiteurs du cube devaient deviner ce qui se cachait dans quatre caisses dont ils ne pouvaient voir le contenu. Tout un travail de recherche documentaire a aussi été réalisé par Mélanie, notamment sur les différentes problématiques liées à la thématique.

En plus de ses talents de constructeur, Laurent a fait preuve de talent de communicateur. Comme toutes nos actions se passaient dans l'arc jurassien en raison de notre partenariat avec le Parc régional Chasseral, il a servi d'interlocuteur pour l'organisation des deux Fêtes de la nuit et pour notre présence à Cernier et à Courtelary. Il a aussi pris contact avec les diverses personnalités qu'il connaissait au sein des exécutifs de plusieurs des onze

communes contactées pour accueillir des Fêtes de la nuit.

De plus, grâce à son large réseau, Laurent a pu entrer en contact avec les bonnes personnes pour décrocher les soutiens financiers qui ont rendu possible la réalisation de ce projet. La proximité l'a également conduit à répondre aux demandes d'interview de plusieurs médias neuchâtelois et romands, par le biais de leur correspondant neuchâtelois. Il n'a cependant pas été le seul interlocuteur des médias: Franck s'est lui aussi prêté à ce jeu, surtout pour la radio, média qu'il connaît bien pour avoir été amateur durant ses années d'études.

Vu son état, Sophie s'est chargée en priorité de la rédaction d'une grande partie des textes du concept et du présent rapport. Elle a aussi travaillé sur les panneaux explicatifs de l'exposition, en collaboration avec Laurent. A l'aide de la charte graphique et du modèle transmis par la graphiste, elle s'est également chargée de la mise en page des panneaux ainsi que de la mise en page de ce rapport final (également de celle du concept, mais sans charte graphique).



8. Bilan organisationnel

Processus décisionnel

Nous n'avons jamais eu besoin de procéder par vote pour prendre une décision. Nous avons préféré à chaque fois discuter jusqu'à ce que la solution la plus adaptée se dégage. Il y a eu des confrontations d'idées et les discussions ont parfois été vives, mais elles n'ont jamais mené à des conflits.

Expériences personnelles de chacun, le positif

Chacun de nous a «pris ses compétences sous le bras» pour faire avancer le projet. Nous nous sommes mutuellement enrichis à regarder comment les autres empoignaient les problèmes et les résolvaient.

Nos compétences sont très complémentaires. Elles ont permis des discussions constructives à la recherche de la meilleure solution. Grâce à cette complémentarité, une bonne synergie est apparue dès le départ et nous n'avons pas eu à affronter de conflits.

Expériences personnelles de chacun, les frustrations

Le calendrier très serré a impliqué beaucoup de stress dans la phase de conception et de réalisation du projet. Cela nous a laissé peu de temps pour la concertation ou pour du travail «à vide». Mélanie aurait aimé se tester sur la rédaction de communiqués ou d'autres textes, Laurent avait envie d'apprendre à utiliser les outils de mise en page, Franck aurait aimé passer plus de temps à faire de la communication plutôt que de la construction, Sophie aurait voulu aller davantage à la rencontre de nos partenaires.

Mais comme il fallait être très efficace et rapide, chacun a fait ce qu'il savait déjà faire et nous avons laissé en arrière-plan ces aspects formateurs pour être dans l'action. D'où une certaine frustration: nous aurions tous souhaité enrichir nos compétences et nos connaissances les uns avec les autres, dans une dynamique collective, plutôt que de se répartir le travail.



L'équipe de Lamper au travail cérébral
© Jessica Rottet

9. Conclusion

Les contraintes organisationnelles ont dès le départ été prises en compte afin de ne pas les subir. Il est intéressant de relever que, si les affinités engendrent dans bien des cas des synergies créatives, la constitution d'un groupe lié à un objectif offre d'autres perspectives. On peut noter, entre autres, un grand respect des personnalités et des compétences, une volonté de chacun de s'acquitter de sa part de travail, un potentiel de groupe à créer en fonction des capacités en présence. Notre groupe envisage donc dans une grande sérénité de poursuivre l'aventure. Les discussions sont en cours pour savoir à quel rythme et sous quelle forme nous allons continuer.

Un projet aux ambitions réalistes

Conscients de nos forces et faiblesses, nous avons élaboré un projet réaliste ayant des ambitions à la hauteur de nos attentes. Les risques ayant été évalués, au moment de la tempête du 23 août, c'est davantage le moral qui fut détérioré que l'infrastructure des cubes. Nos préoccupations de transmettre le message en toutes circonstances nous ont fait rebondir et nous adapter à la nouvelle situation de l'après

-tempête. Au final, avec notre unique cube noir, nous disposons aujourd'hui d'un outil de communication efficace et pertinent.

Intimistes, conviviales et villageoises, les Fêtes de la nuit nous ont montré qu'il n'y avait pas besoin de structures importantes ou d'animations onéreuses pour intéresser la population, la réunir et la faire réfléchir à la thématique de l'éclairage public. Organisables sans nécessiter de gros budgets, ces Fêtes de la nuit devraient pouvoir s'égrainer sans trop de difficultés en Suisse romande, à commencer par les communes qui ont déjà montré un intérêt.



Poseurs de questions

Nous avons longtemps hésité à choisir un slogan de communication sous forme d'interrogation. Or, ce slogan «Qui a peur de la nuit?» nous a permis de nous positionner comme des «poseurs

de questions» et non comme des «donneurs de leçons». Ce qui s'est révélé positif dans nos contacts aussi bien avec la population qu'avec les autorités. Loin d'être simpliste, le débat sur la modération voire l'extinction de l'éclairage public n'a pas la même portée que l'on se trouve dans un petit village campagnard ou une grande agglomération. Si la question mérite d'être soulevée partout, les réponses, elles, ne seront pas les mêmes en fonction du contexte. De même, la communication doit s'adapter.

Enfin, les nombreuses portes ouvertes auprès des médias nous laissent espérer que nos futures actions seront relayées et que le débat qui vient de commencer en Suisse romande va se poursuivre. D'autant que nos interlocuteurs ont souvent mis en évidence d'autres problématiques proches de celles de l'éclairage public, notamment l'illumination des vitrines en ville, les publicités lumineuses dans les zones industrielles ou encore les éclairages extérieurs des privés. Et Lamper entend bien poursuivre son rôle d'«agitateur d'idées».



Table des matières des annexes

Annexe 1	25	Communiqué final, bilan	44
Ressources humaines	25	Annexe 8	45
Annexe 2	26	Revue de presse	45
Rapport sur le déroulement de l'exposition à la Fête de la Terre de Cernier	26	Annexe 9	51
Annexe 3	30	Calendrier comparatif entre prévision et réalité	51
Rapport sur le déroulement de l'exposition à la fête du village de Courtelary	30	Annexe 10	52
Annexe 4	32	Budget et comptes	52
Rapport sur le déroulement de la Fête de la nuit au Pâquier	32	Commentaires sur les comptes	52
Livre d'or des Fêtes de la nuit - extraits	32	Demande de soutien à Groupe E	55
Annexe 5	34	Demande de soutien au canton de Neuchâtel	56
Rapport sur le déroulement de la Fête de la nuit à Lignièrès	34	Annexe 11	57
Annexe 6	37	Bibliographie	57
Rapport sur le plan médias	37	Annexe 12	58
Annexe 7	39	Remerciements	58
Plan communication médias	39		
Qui a peur de la nuit?	41		
Invitation à la presse aux Fêtes de la nuit (e-mail)	41		
	44		

Ressources humaines

L'Association pour la modération de l'éclairage public en Romandie (Lamper) est une association sans but lucratif qui œuvre pour la modération, voire l'extinction, de l'éclairage public.

L'association a pour objet de soutenir les projets de ses membres ou les projets obtenus par mandat en lien avec l'éclairage extérieur, la volonté étant de sensibiliser le public et les élus aux problématiques de la pollution lumineuse. Quant à l'objectif final, il est d'inciter les communes à modérer, voire éteindre, leur éclairage public pour des questions d'économie d'énergie, de respect environnemental et social.

Les membres fondateurs regroupent les compétences indispensables pour le bon déroulement de cette mission issue des fondamentaux du développement durable.

Votre spécialiste des animations. Curieuse de nature et très imaginative, Mélanie Lachat cultive sa ferveur pour le ciment de la vie: les enfants. Autour d'elle, se tissent naturellement les liens sociaux entre les adultes au travers de leur progéniture. Ouvrir l'esprit sur les problématiques de l'environnement des grands en émerveillant les petits telle est la mission socio-éducative qu'elle s'est fixée au sein de Lamper.

Votre expert en éclairage public et en communication. Que ce soit sur les aspects techniques, sociaux, légaux ou encore environnementaux, Laurent Debrot apporte à ses interlocuteurs une multitude de réponses et informations sur ce thème. Cet ancien agriculteur bio, devenu un personnage politique reconnu, dispose d'un carnet d'adresses bien fourni. Parmi ses compétences figure encore la connaissance du fonctionnement des administrations, des grandes institutions et des collectivités publiques indispensable pour l'implication des communes dans ce type de projet.



Mélanie Lachat



Laurent Debrot

Votre interlocutrice médias et environnement. Forte d'un master en géologie, notre journaliste Sophie Roulin apporte à ses confrères de la presse un regard éclairé et averti sur les enjeux environnementaux du XXI^e siècle. Passionnée de montagne et des sports associés, elle s'engage avec conviction pour ce projet et apporte une crédibilité médiatique indispensable à sa réalisation.



Sophie Roulin

Votre chef de projet et coordinateur opérationnel. Riche d'une vision globale, Franck Vidal apporte une forte expérience d'entrepreneur à l'international au service de programmes d'envergure. Ses multiples compétences managériales permettent de soutenir des projets inscrits sur le long terme impliquant des aspects budgétaires, logistiques, organisationnels et nécessitant de nombreuses ressources dans le domaine du développement durable.



Franck Vidal



Annexe 2

Rapport sur le déroulement de l'exposition à la Fête de la Terre de Cernier

Date: 25 et 26 août + deux jours de montage les 23 et 24 août

Météo: caniculaire le 23 août
venteux, orageux et pluvieux le 24 août
venteux, mais sec le 25 août
venteux, mais ensoleillé le 26 août

jeudi 23 août

Arrivée matinale sur place, montage de la structure des cubes. Nous voulions que le stand ressemble à ce qu'il devait être à l'état final pour la conférence de presse organisée à 11 h. Cela a été le cas: les quatre cubes ont été montés sous un soleil de plomb avant l'arrivée des journalistes.

A 11 h, nous avons accueilli cinq journalistes représentant Le Temps, Le Courrier, L'Express, RTN (Radio Télévision Neuchâtel) et Canal Alpha. Nous leur avons présenté notre association et la problématique pour laquelle elle se mobilise en environ 45 minutes.

Nous avons invité Groupe E et ses deux représentants ont pu répondre aux questions des journalistes.

L'après-midi a été consacré à la suite du montage et à la préparation des panneaux d'exposition (collage des affiches).



© LAMPER

Vendredi 24 août

Arrivée matinale, avec une très mauvaise surprise: la tempête qui a sévi durant la nuit a emporté la structure de notre exposition. Deux des cubes ont été entraînés en bas d'un talus situé à proximité, alors que les deux autres ont été stoppés par le totem d'information du site Evologia.

Un café s'est imposé. Pour reprendre nos esprits, mais aussi pour faire le point sur la situation. Nous concluons que, dans notre malheur, nous avons de la chance: nous n'avions pas encore commencé la mise en place des panneaux d'information,



© LAMPER

ni celle des expériences. Il nous suffit donc de reconstruire une structure pour pouvoir monter notre exposition. Après discussion, nous décidons de rassembler tout ce qui peut encore être réutilisé pour voir s'il est possible de construire un cube.

Sous la pluie battante, nous récupérons les panneaux de bois des toits, plus compacts, qui ont mieux résisté à la tempête de la nuit. En fin de journée, tard, un cube a poussé à côté du totem d'information d'Evologia. Le vent n'étant pas tombé, nous renonçons à mettre en place les différents éléments de l'exposition, par mesure de sécurité.

Samedi 24 août

La Fête de la Terre ouvre à 9 h. Nous sommes déjà sur place depuis plus de deux heures. Il s'agit d'avoir un stand présentable pour les premiers visiteurs. Nous commençons par la mise en place des panneaux d'information, qui sont vissés sur le cube, et de la table d'accueil.

Les expériences proposées à l'intérieur du cube sont les dernières à être mises en place. Il faudra attendre la deuxième partie de la matinée pour que les premiers curieux puissent observer notre ciel étoilé ou tester le luxmètre.



© LAMPER

Au total, cette première journée nous a permis d'accueillir 75 personnes sur le stand (nous n'avons compté que les personnes qui se sont arrêtées, qui ont visité le cube ou qui ont posé des questions, pas celles qui ont vaguement lu un des panneaux avant de s'éloigner vers d'autres exposants).

Durant cette journée, nous constatons que notre stand est situé à l'un des pires endroits du site, entre deux bâtiments qui accélèrent le vent. Durant les moments d'accalmie, notre exposition connaît un succès certain, mais dès que le vent reprend, force est de constater que les visiteurs passent rapidement pour aller se réfugier ailleurs.

Dimanche 25 août

Cette fois, nous sommes prêts dès l'ouverture. Nous avons créé un abri contre le vent en plaçant le bus de Franck et un pare-vent bricolé juste derrière le stand. Nous espérons ainsi retenir les visiteurs, même si Eole fait à nouveau des siennes. Ce qui a été le cas. La journée de dimanche nous a en effet permis d'accueillir 158 personnes. Les discussions ont été riches.

Il faut toutefois constater que les gens qui se sont arrêtés étaient pour la plupart déjà sensibilisés aux problématiques environnementales. Notre stand faisait en effet partie d'un secteur appelé le Jardin des énergies et tous nos voisins traitaient de thématiques liées aux énergies renouvelables ou à des démarches éco-favorables. Ce secteur constituait une branche particulière de la Fête de la Terre, tant par sa thématique que par son emplacement géographique. Néanmoins, la proximité d'un des parkings assurait le passage de « simples curieux ».

Nous avons également constaté la visite d'un certain nombre de voisins directs du site d'Evologia. Ce dernier présente en effet une illumination nocturne « artistique » qui va à l'inverse des directives d'éclairage respectueuses de l'environnement et du voisinage. La problématique de notre stand les touchait donc directement.

Lundi 26 août

La journée a été dédiée au démontage du stand et à l'évacuation des déchets de la structure cubique de base qui gisait encore dans le talus en aval. Il a également fallu réfléchir à conserver une infrastructure qui nous permette de présenter à nouveau une exposition à Courtelary, puisque nous nous étions engagés à participer à la Fête du village, le 8 septembre.

Bilan quantitatif

Durant l'ensemble du week-end, notre stand a attiré 233 visiteurs. Ils se sont non seulement intéressés à la problématique, mais ont visité notre cube et vécu les expériences proposées.

Sachant que la Fête de la Terre attire au total quelque 30'000 personnes, cela peut sembler peu. Mais, comme déjà mentionné, nous n'avons compté que les personnes



qui ont posé des questions ou qui ont visité le cube et pas ceux qui se baladaient en regardant vaguement nos panneaux. De plus, nous faisons partie du Jardin des énergies dont l'emplacement n'est pas au cœur de la manifestation, mais un peu à l'écart. Par contre, nous étions favorablement situés au début de cette zone.

Nous avons également demandé à nos visiteurs de remplir un questionnaire afin d'avoir un retour sur les informations données. 75 ont répondu, soit plus de 26%. Un taux satisfaisant d'autant que les réponses étaient toutes plus ou moins correctes et montraient que les gens ont été attentifs et sensibilisés à notre démarche. 72% d'entre eux ont affirmé avoir déjà ressenti une gêne par rapport à l'éclairage public et, à notre grande surprise, 95% ont également répondu positivement à notre dernière question: «Est-ce que vous seriez prêt à ce que votre commune éteigne tout ou partiellement son éclairage public aux heures creuses de la nuit (par exemple de minuit à 6h)?»

Bilan qualitatif

Les échanges et les discussions ont été riches tout au long du week-end. La visite guidée du cube s'est révélée un excellent moyen d'aller plus loin et de mieux faire passer notre message. Malgré la chaleur à l'intérieur quand le soleil brillait, des discussions intéressantes et spontanées s'y sont souvent prolongées, profitant de cette atmosphère de pénombre et d'intimité.

Si tout le monde n'est pas forcément d'accord pour une extinction totale de l'éclairage (encore que beaucoup y étaient favorables), un élément fait l'unanimité: il n'est pas nécessaire d'éclairer les rues à 3 h de la même façon qu'on les éclaire à 21 h.

Parmi les éléments négatifs soulevés par les visiteurs, nous avons notamment eu des discussions avec plusieurs infirmières. Travailleuses de nuit, elles étaient toutes très contentes de bénéficier d'un éclairage au moment de partir au travail ou d'en rentrer. Elles trouvaient l'éclairage rassurant.

C'est effectivement le côté sécurité qui est revenu le plus souvent dans les discussions. Si dans les villages de 300 habitants, on a peu de craintes, même au milieu de la nuit, il n'en va pas de même dans les centres plus urbanisés. Reste que les témoignages que nous avons recueillis, ou trouvés sur internet ici en Suisse ou en France voisine, tendent à montrer une baisse de certaines incivilités quand l'éclairage est éteint (tapage nocturne, déprédation, tags...)

De nombreuses personnes nous ont remerciés d'aborder cette thématique et d'y apporter un éclairage nouveau.

Environnement et santé
www.lamper.ch

"L'éclairage artificiel trouble les rythmes biologiques"

Les impacts sur la santé humaine
Depuis l'aube, le soleil nous réveille, nous donne de l'énergie, y compris celle de l'équilibre. En cas de manque de lumière, nos rythmes biologiques sont perturbés, dans la mesure où certains hormones, dont la mélatonine, qui favorise du sommeil. En effet, cette dernière est sécrétée par l'hypophyse, mais il ne s'agit pas d'être dans le noir. Lorsque les yeux ne voient rien, cela crée une confusion qui agit sur l'horloge de notre organisme. Cette dernière ne peut être réglée.

Alors, pour être certains d'être sereins, certains experts ont émis l'hypothèse que la mélatonine peut être synthétisée par d'autres organes, notamment ceux de la gorge, sans même des yeux.

Depuis l'aube, le soleil nous réveille, nous donne de l'énergie, y compris celle de l'équilibre. En cas de manque de lumière, nos rythmes biologiques sont perturbés, dans la mesure où certains hormones, dont la mélatonine, qui favorise du sommeil. En effet, cette dernière est sécrétée par l'hypophyse, mais il ne s'agit pas d'être dans le noir. Lorsque les yeux ne voient rien, cela crée une confusion qui agit sur l'horloge de notre organisme. Cette dernière ne peut être réglée.

Alors, pour être certains d'être sereins, certains experts ont émis l'hypothèse que la mélatonine peut être synthétisée par d'autres organes, notamment ceux de la gorge, sans même des yeux.

Faune doublement perturbée
La lumière artificielle perturbe le cycle de vie de nombreux animaux. Les insectes, les oiseaux, les mammifères sont tous affectés. Les insectes sont particulièrement sensibles, notamment durant les périodes de reproduction. Les oiseaux sont également affectés, notamment durant les périodes de migration. Les mammifères sont également affectés, notamment durant les périodes de reproduction. Les animaux sont également affectés, notamment durant les périodes de reproduction.

Les plantes également victimes
L'éclairage artificiel perturbe également les plantes. Les plantes sont affectées, notamment durant les périodes de croissance. Les plantes sont également affectées, notamment durant les périodes de croissance.

Les étoiles disparaissent
Les premiers à avoir vu la pollution lumineuse provoquée par l'éclairage public et les étoiles sont les astronomes. Les premiers à avoir vu la pollution lumineuse provoquée par l'éclairage public et les étoiles sont les astronomes.

Les nuits d'été, chaque lampadaire tue environ 150 insectes et papillons de nuit. De quoi perturber toute la chaîne alimentaire.

Le CD est à l'heure actuelle un produit de la lampe.

lamper.ch **groupe e**

Exemple d'un de nos panneaux que vous pouvez retrouver sur le CD des annexes II

Ces communes qui ont osé

www.lamper.ch

" L'extinction nocturne: vieille comme l'éclairage public "

L'extinction nocturne, source importante d'économies

Des lampadaires éteints entre minuit et 6 heures du matin permettent à une commune d'économiser jusqu'à 50% de sa consommation en électricité. La facture s'en retrouve diminuée d'autant, mais ce n'est pas la seule: la facture de maintenance sera elle aussi allégée. Non utilisés durant ces heures creuses de la nuit, les ampoules et électronique dureront plus longtemps.

Selon une information parue dans Le Monde, 3000 communes françaises pratiquent déjà l'extinction.

Témoignage

A Grayères, la commune pratique l'extinction depuis un an.
Explications du syndic, Jean-Pierre Doutaz:

«Sensibilisé aux questions environnementales, le Conseil communal a cherché des solutions pour économiser de l'énergie et de l'électricité. Après analyse de notre réseau, nous avons décidé de pratiquer l'extinction nocturne. Sur les 355 points lumineux de la commune, 274 sont éteints, entre minuit et 6 h pour la majorité et entre 1 h et 5 h dans le bourg médian et dans le village touristique de Moléson. Seuls les croisements et les giratoires restent allumés.

«Alors que jusque-là notre éclairage public coûtait chaque année 35'000 fr. à la commune, il figurait au budget 2011 pour 24'000 fr. Ce qui représente une économie de plus d'un tiers. Depuis la mise en application de l'extinction nocturne, les commentaires ont été essentiellement positifs, notamment de personnes qui se reposaient de ne plus avoir la lueur des lampadaires dans leur chambre à coucher. Au niveau de la sécurité, aucun changement n'a été signalé. **Nous sommes très contents d'avoir pris la décision d'éteindre nos lampadaires.**»

Les règles d'or de l'extinction nocturne

1. Identifier les besoins de la population
2. Consulter et informer la population
3. Envisager une période d'essai
4. Moduler les horaires en fonction des zones et types d'activité
5. En cas d'extinction partielle, réduire l'intensité des lampadaires restants pour éviter les éblouissements
6. Se garder la possibilité de prolonger l'allumage les jours de fête
7. Définir, avant la mise en œuvre, des critères d'évaluation (satisfaction, évolution des incivilités ou de la criminalité, nombre d'accidents, ...)
8. Dans les carrefours à risque, installer des marquages rétro réfléchissants

Un exemple cocasse au Locle

Des premières chandelles, aux lampes à huile, à que puis électriques, il a toujours été évident que l'éclairage s'intégrait en les de soirée et que, le reste de la nuit, les villes étaient dans le noir. C'est vers le milieu du XIX^e siècle qu'on commença à faire l'éclairage public toute la nuit.

Au Locle, en 1858, les premières lampes à gaz fonctionnent 20 nuits par mois, soit les nuits sans lune, durant en moyenne cinq heures. Sur une année, cela représente 1200 heures d'éclairage, contre 4300 de nos jours.

En 1882, la nouvelle reine à gaz du Locle était dépourvue d'éclairer la ville durant des nuits de pleine lune chaque année. Detail cocasse: la convention avec la Municipalité avait omis de préciser que cela n'était valable que les nuits de pleine lune sans nuage!

La Terre de nuit vue du ciel par les appareils de la Nasa (image photographique). Chaque année, l'éclairage public augmente d'environ 6%.

L'extinction comme mesure de police

A Loisy-sur-Marne (1000 habitants), en Champagne-Ardenne, pour pallier les dégradations croissantes le Conseil municipal a décidé en 2011 d'éteindre l'éclairage public de 23h à 5h, rapporte le journal local L'Union.

Saumur, dans le Pays de la Loire, est la plus grande ville de France (27'000 hab.) à tester, durant l'année 2012, l'extinction de l'ensemble de ses 5300 points lumineux de 1 h à 6 h (www.saumur-lucisque.com/).

Questionnaire version 1



Questionnaire

- Pourquoi les astronomes construisent-ils leurs observatoires loin des villes?
 1. Parce que les scientifiques apprécient la solitude et le calme pour travailler
 2. Pour être plus près des étoiles
 3. Pour éviter les perturbations émises par les lumières des villes
- Au XIX^e siècle, au Locle, la convention qui liait la commune à l'usine à gaz prévoyait 20 jours d'éclairage public par mois. Qu'en était-il des dix autres jours?
 1. Un couvre-feu interdisait aux gens de sortir de chez eux
 2. Durant la période de pleine lune, on estimait que la luminosité était suffisante
 3. A l'époque, les mois comptaient vingt jours

- En quoi l'éclairage public perturbe-t-il les oiseaux migrateurs?

- Quelle est la conséquence principale d'un éclairage public inadapté sur la santé de l'être humain?
 1. Chaque soir à minuit, il se transforme en loup-garou: la luminosité lui fait penser que c'est la pleine lune
 2. Une luminosité trop importante peut perturber son cycle du sommeil
 3. Il rêve qu'il devient une lumière
- Et vous, avez-vous déjà ressenti une gêne par rapport à l'éclairage public durant la nuit?

- Combien de communes pratiquent l'extinction nocturne en France?

- Et vous, seriez-vous prêt(e) à ce que votre commune éteigne son éclairage public, tout ou partiellement, aux heures creuses de la nuit (de minuit à 6 h du matin, par exemple)?

Nom: _____
 Prénom: _____
 Commune: _____
 E-mail: _____

Pour devenir membre de Lamper, cotisation 20 francs. Aidez-nous!



Annexe 3

Rapport sur le déroulement de l'exposition à la fête du village de Courtelary

Date: 8 septembre + un demi-jour de montage le 7 septembre

Météo: ensoleillé, température de saison, agréable

vendredi 7 septembre

La grande partie de l'équipe Lamper arrive en début d'après-midi. Laurent lui est déjà sur place avec son filleul qu'il a engagé pour l'aider à charger et décharger le matériel sur une camionnette.

A la suite de l'exposition de Cernier, il a également travaillé avec une de ses filles pour «rafistoler» notre cube et le rendre à nouveau montable.

Nous consacrons l'après-midi au montage du cube que nous plaçons à l'ombre d'une vieille ferme du village. En fin de journée, le cube noir est prêt à l'emploi. Il nous manque juste l'électricité nécessaire aux expériences à vivre à l'intérieur.

Samedi 8 septembre

La fête du village est censée commencer à 9 h. Mais avant 10 h, il n'y a que les teneurs de bars et de stands de nourriture qui mettent de l'ordre. Pour eux, la fête du village a débuté hier soir. En attendant les premiers visiteurs, nous partons à la recherche de cette électricité qui nous fait toujours défaut. La présidente du comité d'organisation finit par trouver une solution. Nous sommes prêts.

Bilan quantitatif

Nous avons accueilli 36 visiteurs au cours de la journée. C'est peu, mais après analyse du contexte, nous pouvions difficilement espérer davantage. La manifestation à laquelle nous participons s'appelle la Fête du village. La place de fête s'articule autour de trois stands de boissons et de nourriture. Les habitants viennent donc pour l'apéritif et pour manger et n'ont pour ainsi dire pas d'autres objectifs, si ce n'est peut-être les concerts qui animent la place de fête en soirée ou le château gonflable

pour les plus jeunes.

C'est le Parc régional Chasseral, un de nos partenaires, qui nous avait proposé de participer à cette manifestation. Il n'y avait jamais pris part avant cette édition à laquelle l'organisation a voulu donner un côté vert en créant un secteur développement durable. Ce dernier se résumait à un stand du Parc, sur lequel se déroulait des animations pour les enfants, à un stand de l'association e-syrent.ch qui expliquait son concept de prêts pour enrayer la surconsommation et à notre exposition sur l'éclairage public. Pour nos trois organisations, il a été difficile de trouver un public attentif dans le contexte de la manifestation.

Bilan qualitatif

Pour pallier ce manque de visiteurs spontanés, nous avons décidé d'aller vers le public. Un questionnaire nouvelle version a été développé et nous avons affronté la foule clairsemée pour récolter son avis sur l'éclairage public. Certes, ce questionnaire ne donne pas d'informations sur notre stand et la compréhension qu'en ont eu les gens. En revanche, il a permis une nouvelle fois d'aller au contact des habitants de la région, de leur transmettre de vive voix notre message et de connaître leur position par rapport à ce message et à l'éclairage public.

Plusieurs membres d'exécutifs de la région se sont intéressés à notre stand et ont manifesté le désir de nous inviter.

Résultats du questionnaire nouvelle version

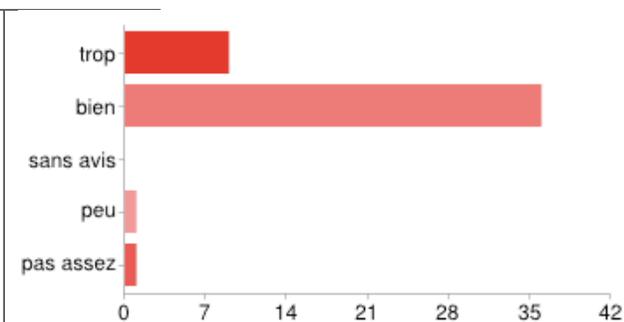
Ce deuxième questionnaire se voulait plus court, plus direct et plus adapté à un public large et pas forcément préoccupé par la thématique que le questionnaire proposé sur le stand. Il a chaque fois été l'occasion de créer le dialogue.

A notre grande surprise, 83% des 47 personnes sondées se sont montrées favorables à l'extinction complète de leur ville ou village. Malgré un échantillon trop faible, on peut observer qu'il n'y a pas de différences importantes entre les hommes et les femmes, les personnes de 21 à 40 ans sont les plus réceptives et celles de moins de 20 ans (souvent des jeunes vers 10 ans) le sont le moins.

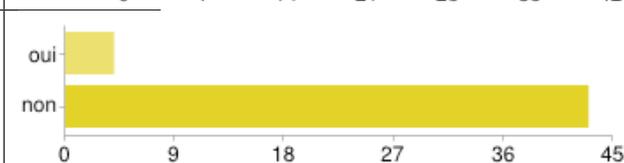
Annexe 3

Question	Total	Hommes	Femmes	-20ans	21-40 ans	41-60 ans	+61 ans
nb							
%	100%	47%	53%	15%	30%	49%	6%
Comment trouvez vous que votre ville / village est éclairé...							
trop	19%	5%	16%	14%	29%	17%	0%
bien	77%	16%	80%	86%	64%	83%	67%
sans avis	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
peu	2%	0%	4%	0%	7%	0%	0%
pas assez	1%	0%	0%	0%	0%	0%	33%
Trouvez vous normal que l'on éclaire à 3 h du matin de la même manière qu'à 21h?							
Oui	9%	9%	8%	14%	14%	4%	0%
Non	91%	91%	92%	86%	86%	96%	100%
Serriez vous d'accord que l'on éteigne complètement votre ville/village, par exemple de 1h à 5h?							
tout à fait	61%	62%	60%	43%	79%	55%	67%
pourquoi pas	22%	19%	24%	14%	14%	27%	33%
ne sais pas	0%	0%	0%	0%	0%	0%	0%
plutôt pas	13%	14%	12%	43%	7%	9%	0%
jamais	4%	5%	4%	0%	0%	9%	0%

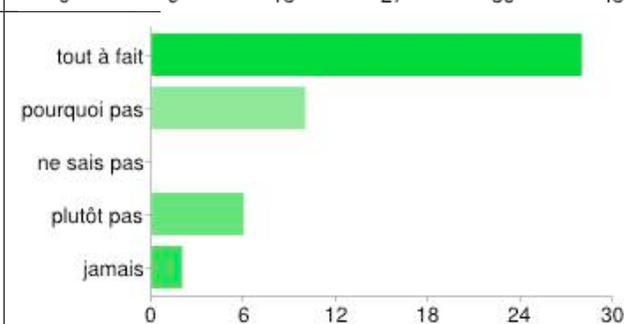
Comment trouvez vous que votre ville / village est éclairé...



Trouvez vous normal que l'on éclaire à 3 h du matin de la même manière qu'à 21h?



Serriez vous d'accord que l'on éteigne complètement votre ville/ village, par exemple de 1h à 5h?



Annexe 4

Rapport sur le déroulement de la Fête de la nuit au Pâquier

Date: 14 septembre

Météo: ensoleillé la journée, ce qui signifie un ciel dégagé et étoilé pour la soirée, température un peu crue

Préparation et déroulement

Le 16 août, une première rencontre avec la présidente du Conseil communal (exécutif) et la présidente de la Commission sport, culture et loisirs également institutrice au village. Laurent y présente l'association Lamper et le projet. Il leur remet un descriptif de notre vision des Fêtes de la nuit (annexe 5) et fait un PV de la séance durant laquelle les différentes responsabilités ont été définies.

Le 30 août, seconde rencontre avec l'ensemble de la Commission et Laurent. La secrétaire communale fait un PV.

Mardi 4 septembre

Un tout-ménage part pour distribution à toute la population du village. Il les avertit qu'une Fête de la nuit est organisée le 14 septembre au soir.

Vendredi 14 septembre

16 h

Nous arrivons en fin d'après-midi au Pâquier et avons quelques heures pour mettre en place notre stand d'information. Nous avons renoncé à monter le cube. Ce dernier servait en effet à créer la nuit en plein jour. Or, là, nous serons réellement plongés dans la nuit puisque l'éclairage sera totalement éteint. En revanche, nous proposerons l'expérience de lecture avec le lampadaire (caché sous un parasol entouré de tissu) et le luxmètre; point d'accroche pour donner de nombreuses informations et

susciter le dialogue.

Nous disposons nos panneaux d'information près de l'école primaire, qui accueillera l'agape de fin de soirée. Nous proposons également de la documentation spécialisée sur une table qui nous sert aussi pour l'accueil. Notre stand se veut à l'image de la fête organisée: simple.



Photos © LAMPER

18 h

Nous accueillons les animateurs que nous avons engagés ou qui participent bénévolement, ainsi que les autorités et les enseignantes. Une collation est servie afin que tout le monde fasse connaissance. Les animateurs de cette première Fête de la nuit seront les mêmes le lendemain à Lignières. Ça nous paraissait important que « la mayonnaise prenne » entre eux.



19 h

Sous la conduite de la Commission sports, culture et loisirs de la commune, organisatrice de la manifestation, les animateurs partent à la découverte du village et des emplacements qui leur sont attribués.

Les enfants du village commencent à piaffer d'impatience en prenant leurs marques dans le village... Il se passe quelque chose!

Un service de sécurité, assuré par la commune, se met en place pour garantir la sécurité sur une route cantonale encore bien fréquentée. Nos trois panneaux d'avertissement sont placés aux entrées du village.

Annexe 4

20 h

La population est accueillie au centre du village, à côté de l'ancienne forge. Entre 100 et 120 personnes sont présentes. La présidente de la commune, Françoise Pétremand, prend la parole et explique la démarche de cette soirée qui vise à sensibiliser la population aux nuisances que peut causer l'éclairage public. Elle fait partie des convaincus et fait passer le message de Lamper sans qu'on en ait parlé avec elle au préalable.

A 20 h 15, notre musicienne, Dame Luciole (Mona Chibout), emmène le public au son de son accordéon, à la découverte des animations proposées dans le cadre de cette manifestation.

Les curieux peuvent observer les étoiles sous la houlette de deux bénévoles de la Société neuchâteloise d'astronomie, découvrir les insectes qui se prennent dans le piège de l'entomologiste Alain Ducommun, mandaté par le Parc régional Chasseral, écouter les contes d'Anita Cuennat et de Fabienne Vuillemier, discuter et s'informer sur l'éclairage public sur le stand de Lamper et admirer les enfants de l'école primaire qui ont préparé deux chants pour cette soirée spéciale. Les écoliers ont encore décoré le bâtiment de leurs dessins en lien avec la nuit. Ce sont eux aussi qui ont décoré les photophores qui illuminent les chemins menant aux différentes animations.

Après un premier tour découverte, les participants assistent au petit concert des écoliers, avant de rejoindre le coin des contes. Pour la suite de la soirée, chacun est libre d'aller vers l'une ou l'autre des animations.

Vaincus par le froid, les participants finissent par rejoindre la grande salle de l'école où les attendent une soupe revigorante, du thé et d'autres boissons. Il est 22 h passé. La manifestation et les discussions qu'elle engendre se poursuivent dans la convivialité jusque vers 23 h.

Bilan quantitatif

Avec 100 à 120 personnes, nous avons largement atteint le public espéré. Le Pâquier compte en effet 220 habitants. Le taux de participation dépasse donc les 50%. Cette belle affluence est à mettre sur le compte de la participation de l'école, avec 28 écoliers inscrits à la manifestation. On peut en conclure que l'école est un vecteur très important pour faire passer des messages. D'autant que les parents, les frères et sœurs, et la famille élargie sont aussi touchés.

Photos © LAMPER



Bilan qualitatif

Il faut ajouter au chapitre de l'école que les enseignantes ne se sont pas contentées de préparer les deux chants interprétés dans la nuit à la grande salle de l'école. Les enfants ont aussi fait des dessins en lien avec la nuit, ils représentaient essentiellement des animaux. La thématique de la vie nocturne animale a donc elle aussi été plus largement abordée.

Cette Fête de la nuit a été un peu comme la visite d'un cube à grande échelle. Les participants ont pu expérimenter l'extinction de leur éclairage public et admirer la beauté du ciel et des étoiles – les astronomes ont eu un grand succès – ils en ont appris plus sur la vie des insectes et les dangers que représente l'éclairage public. Et quand l'information vient d'un spécialiste des insectes, le message est plus fort que lorsqu'il est lu sur des panneaux informatifs ou transmis par les membres de Lamper. Ils ont aussi retrouvé la magie des contes distillés dans la pénombre.

Lors de cette soirée, comme de la suivante, nous avons renoncé à ce que les gens répondent à notre questionnaire. Il faut dire que la nuit était très noire et que l'ambiance ne s'y prêtait pas. Nous avons toutefois essayé une autre version du questionnaire bis, mis sur pied pour Courtelary, directement sur smartphone. Il n'y a eu que quelques réponses par-ci par-là. En revanche, les discussions ont une fois de plus été bien nourries autour du stand Lamper et dans la grande salle.

Des représentants de la commune des Verrières, à une heure et quart de route, interpellés par l'intervention de Franck le matin même sur RTS La Première, ont fait le trajet pour nous rencontrer.

Autre élément très positif pour les démarches de Lamper, la commune du Pâquier envisage sérieusement d'éteindre son éclairage public aux heures creuses de la nuit. La décision devrait être prise bientôt afin de profiter de son autonomie car, dès le 1^{er} janvier 2013, Le Pâquier intégrera la commune fusionnée du Val-de-Ruz. Cette volonté montre bien que, plus qu'un problème financier qui va lui échapper, c'est une revendication de «sa» nuit que la commune souhaite imposer aux nouvelles autorités du Val-de-Ruz.

Livre d'or des Fêtes de la nuit - extraits

- Soirée magique, expérience à renouveler. Merci aux initiateurs et aux organisateurs. J.Bole
- Magnifique soirée. Joceline
- Belle soirée, animations intéressantes. Merci. Moratel
- Les étoiles étaient au rendez-vous, grandiose!
- Belle soirée dans une agréable ambiance ;-) Marlène
- Soirée enrichissante, sympathique. Bel exemple à suivre. Merci à toute l'équipe! Martine, Armin, Antonin
- Très belle soirée où la convivialité remplace avantageusement l'absence d'éclairage tout en suscitant une prise de conscience importante. Bravo pour l'initiative lumineuse! (illisible)
- Belle soirée, même aux bougies, c'est parfait. Annie Z
- Les étoiles s'étaient faites belles pour l'occasion... Les insectes pourtant n'ont pas répondu présent... Mais les gens étaient contents, musique, contes, rencontres. Espérons que cette expérience portera des fruits... et que petit à petit on se décidera à économiser VRAIMENT l'énergie. Catherine Massy (présidente du Conseil communal de Lignières)
- C'était super, voir les étoiles et revoir le noir! Vive l'extinction des lumières. Bravo à Lamper.ch. (illisible)
- Découvrir un village de nuit, c'est vraiment joli. Apprendre les étoiles et les constellations, superintéressant. Patrick
- Merci beaucoup, très belle soirée, très intéressante et originale. Les étoiles étaient magnifiques! Carline, Vincent
- Merci pour cette belle soirée. C'était une très bonne initiative! J'ai beaucoup aimé découvrir mon quartier sous un autre «jour». Camille
- Pareil! Marie-Ange V.
- Les explications sur les étoiles et les constellations étaient très intéressantes et l'accompagnement à l'accordéon pendant la promenade était bien sympathique. Léna

Dépliant de promotion pour les Fêtes de la nuit

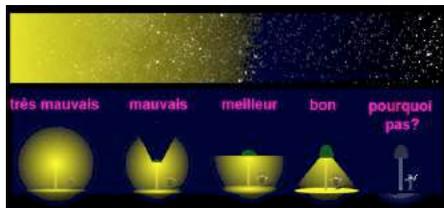
Projet LAMPER 2012	LAMPER, l'association pour la modération de l'éclairage public en Romandie. www.lamper.ch
---------------------------	--

"QUI A PEUR DE LA NUIT?"

Actions d'information et de sensibilisation sur l'éclairage public.

L'accident nucléaire de Fukushima de 2011 a remis sur le devant de la scène la dangerosité et la fragilité du système d'approvisionnement mondial en électricité. Dans ce contexte, les autorités suisses ont pris la décision de sortir du nucléaire d'ici à 2034. Ce qui signifie que notre pays va devoir trouver des alternatives à cette énergie non renouvelable tout en réalisant des économies d'énergie.

Parmi les « sources d'économies » possibles figure l'éclairage public. Avec l'entrée en vigueur de nouvelles réglementations en la matière, les communes ont l'obligation légale de revoir leur politique. Or, il s'avère que bien souvent l'éclairage public que l'on trouve dans les communes, ne s'appuie pas sur une réflexion moderne prenant en compte les trois piliers du développement durable, l'environnement, le social et l'économie.



A l'opposé de ces pratiques bien ancrées, se développe une autre approche de l'éclairage qui prend en compte, justement, les aspects économiques, avec l'utilisation des dernières technologies en matière de sources lumineuses, les aspects environnementaux, en respectant les besoins de la faune nocturne, sans oublier les aspects humains. Tout en respectant les besoins sociaux en matière de sécurité, cette nouvelle vision prend également en considération les influences néfastes de l'organisme d'un éclairage nocturne inadapté et trop intense.

C'est dans ce contexte que LAMPER, l'association pour la modération de l'éclairage public, propose de mener des actions d'information et de sensibilisation en collaboration avec le Parc naturel régional de Chasseral. Par son projet intitulé "Qui a peur de la nuit?", l'association entend aller à la rencontre de la population en diffusant des renseignements appropriés par le biais d'un stand d'information sur lequel les visiteurs pourront vivre des expériences en lien avec la lumière et la nuit à travers un parcours didactique. Ce stand, sous forme d'une exposition à l'intérieur de modules cubiques noirs, trouvera sa place dans différentes manifestations, dont les Fêtes de la Terre à Cernier, les 25 et 26 août, et la fête de Courtelary, les 7 et 8 septembre.



LAMPER va également mettre sur pied deux ou trois Fêtes de la Nuit, basées sur la thématique de l'éclairage public. Il s'agira de manifestations festives et participatives qui se dérouleront dans des communes qui s'engageront à éteindre leur éclairage public le temps de la fête ou de la nuit. **La population aura ainsi l'occasion de se réapproprier la nuit.**

Le but final du projet de communication "Qui a peur de la nuit?" est d'ouvrir le débat dans la population et les autorités communales sur le principe de l'extinction nocturne de l'éclairage public.

Les Fêtes de la nuit

Introduction

Les Fêtes de la nuit sont des actions citoyennes visant, de manière festive, à se réapproprier la nuit dans les villes et les villages. Elles nécessitent un engagement minimum des autorités et associations locales.

Buts

L'éclairage public a été développé dans les villes pour prolonger et faciliter les activités économiques et sociales. En début de soirée, il a grandement contribué à assurer la sécurité des cités. Des becs de gaz de quelques watts aux ampoules électriques de forte puissance, l'éclairage public s'est progressivement développé en dehors de toutes considérations économiques et environnementales. Aujourd'hui, un mouvement inverse est en route et les questions du « quand » et du « comment » éclairer se posent aux autorités. Si les avantages de l'éclairage public ne sont pas remis en cause en début de soirée, il en est tout autre au milieu de la nuit. Aux nuisances incontestables sur la faune et la microfaune, s'ajoutent les nuisances sur les habitants eux-mêmes qui souffrent de plus en plus de l'excès d'éclairage, voire de l'absence de nuit. Les gains en sécurité ne sont pas démontrés. Au contraire, les villes qui pratiquent l'extinction de leur éclairage public (En 2012, 5000 communes françaises pratiquent l'extinction totale) observent une



Premier "Jours de la nuit" à Francin (FR) en 2009. Ecoute attentive d'un conteur.

diminution des tapages nocturnes, de la vitesse des automobilistes, sans pour autant enregistrer d'augmentation des cambriolages ou des accidents de la circulation.

Les réticences à prendre de telles mesures sont souvent d'ordre psychologique: habitudes et croyances sont en effet bien ancrées.

Les Fêtes de la nuit permettent aux habitants de casser certaines certitudes. Elles leurs permettent de revivre, sur la voie publique et collectivement, les expériences, souvent magiques, que les familles expérimentent lors de pannes d'électricité. Ambiance feutrée des bougies, partage de moments improbables et familiaux.

Les Fêtes de la nuit font appel à l'imagination et l'imaginaire de chacun tout en resserrant les liens sociaux.

Prérequis

Autorisation de la commune et des Ponts et chaussées cantonaux, suivant la situation.

Engagement de groupes ou d'associations locales.

Encouragement aux propriétaires de ne pas allumer leurs lampes extérieures, leurs publicités lumineuses ou vitrines.

Communication

Information en tout ménage pour garantir une diffusion maximale.

Panneaux de mise en garde à l'entrée des villages ou zones non éclairés.

La fête est destinée aux habitants des villages concernés. Il n'est pas prévu d'en faire la promotion à l'extérieur.

Animations possibles

Privilégier les animations paisibles et éviter les appareils électriques. Quelques exemples:

- Ateliers de création de lanternes à bougie avant la tombée de la nuit
- Cours des contes ou promenade à contes. Avec des contes illustrant la nuit et ses peurs
- Concert acoustique à la lueur des bougies (guitare, flûte, accordéon...)



Annexe 4

- Promenades à la découverte de la faune nocturne et de ces bruits
- Découvertes astronomiques
- Jeu de piste pour les enfants
- Théâtre d'ombre

Participation de Lamper

L'association Lamper met à disposition des partenaires des fiches d'animations et des listes de personnes ressources (conteurs, musiciens, biologistes, astronomes amateurs...). Elle est présente avec son stand de sensibilisation et son parcours à l'intérieur des « Cubes de la nuit » Lamper peut également fournir les textes et le graphisme pour les publications. Les membres de l'association sont à dispositions des organisateurs pour toutes questions et détails pratiques.



Découverte astronomique à Francin

Participation de la commune partenaire

La commune s'engage à éteindre son éclairage public (en entier ou seulement dans un secteur prédéfini).

Elle garantit, si elle le juge nécessaire, la sécurité avec la présence de policiers, pompiers et/ ou samaritains.

Elle soutient la manifestation en mettant à disposition certaines infrastructures ou par une aide financière.

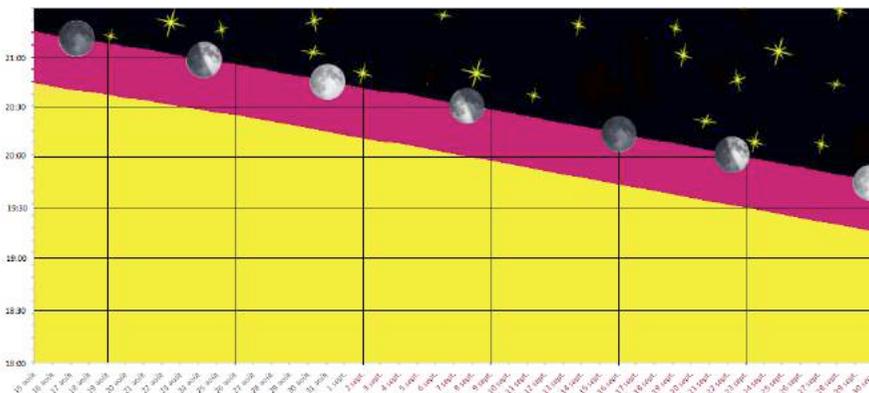
Références

Depuis 2009 de telles manifestations ont lieu en France sous le nom de "Jour de la nuit" (www.jourdelanuit.fr). En 2011, ce sont plus de 500 communes qui s'y sont associées.

Depuis 2008, les Belges connaissent les "Nuits de l'obscurité". (www.nuitdelobscurite.be)

Horaire

Pour faciliter l'organisation, le tableau ci-dessous indique les heures de coucher du soleil et les heures de nuit environ ½ heure plus tard.



Annexe 5

Rapport sur le déroulement de la Fête de la nuit à Lignièrès

Date: 15 septembre

Météo: couvert la journée, belle embellie en soirée, ce qui a permis d'avoir un ciel magnifiquement étoilé, légèrement venteux et température très crue

Préparation et déroulement

Le 6 août, une première rencontre avec un représentant du Conseil communal (exécutif) et un représentant de la Société de développement de Lignièrès (SDL). Laurent y présente l'association Lamper et le projet. Il leur remet un descriptif de notre vision des Fêtes de la nuit (annexe 5) et fait un PV de la séance durant laquelle les différentes responsabilités ont été définies.

Le 28 août, seconde rencontre avec des représentants de la SDL

Mardi 4 septembre

Un tout-ménage part pour distribution à toute la population du village. Il les avertit qu'une Fête de la nuit est organisée le 15 septembre au soir.

Samedi 15 septembre

17 h

Nous arrivons en fin d'après-midi à Lignièrès et avons quelques heures pour mettre en place notre stand d'information. Nous avons renoncé à monter le cube. Ce dernier servait en effet à créer la nuit en plein jour. Or, là, nous serons réellement plongés dans la nuit puisque l'éclairage sera totalement éteint. En revanche, nous proposerons l'expérience de lecture avec le lampadaire et un luxmètre (le tout dissimulé sous un parasol entouré de tissu).

Nous disposons nos panneaux d'information près de l'église où est également prévu un thé en fin de manifestation. Nous proposons également de la documentation spécialisée sur une table qui nous sert aussi pour l'accueil. Notre stand se veut à l'image de la fête organisée: simple.

19 h

Nous accueillons les animateurs que nous avons engagés ou qui participent bénévolement, ainsi que les organisateurs de la soirée, ici, la Société de développement du village. Sous la conduite des organisateurs, les animateurs partent à la découverte du village et des emplacements qui leur sont attribués.

20 h

La population est accueillie près de l'église. Entre 60 et 70 personnes ont répondu présent. Président de l'Association Lamper, Franck Vidal dit un mot d'accueil et explique la raison de cette Fête de la nuit. Il transmet le flambeau à notre musicienne Mona Chibout, alias «Dame Luciole», qui emmène le public à la découverte des animations proposées.

La balade imaginée à Lignièrès est plus longue que celle de la veille au Pâquier. Plutôt que de faire un tour complet et de laisser ensuite les gens revenir vers l'animation de leur choix, il est décidé de s'arrêter à chaque poste et de passer un peu de temps avec l'animateur. Chacun d'eux prend ainsi ses aises pour expliquer sa démarche et pour rendre son public attentif aux effets qu'a l'éclairage public sur ses activités ou celles de ses protégés (les insectes, en l'occurrence, qui seront les grands absents de la soirée, la faute à la température, glaciale). Seuls les astronomes proposeront aux curieux de revenir à la fin de la balade.

Au milieu de la balade, une première pause thé chaud est proposée sur un fond musical donné par un gramophone à manivelle, animation mise sur pied par la Société de développement. A la pause suivante, ce sont les contes qui enchantent petits et grands.

La magie de la nuit fait son œuvre car la conteuse demande de ne pas éclairer, même avec des bougies. Nous renonçons à faire des photos au flash pour ne pas casser l'ambiance. Un second conte est plébiscité par l'assemblée.



Annexe 5

La boucle est bouclée au retour à l'église. Certains participants retournent auprès des astronomes et leur puissant pointeur laser. Avec ce trait lumineux de plus de 3 km, ils arrivent à montrer les étoiles et les constellations comme un instituteur sur un tableau noir. Fascination garantie. D'autres (une vingtaine) assistent à une démonstration de Franck sous le lampadaire expérimental de Lamper.

Bilan quantitatif

Avec 60 à 70 participants, nous sommes satisfaits de l'affluence à cette deuxième Fête de la nuit. Même si l'organisation était placée sous l'égide de la Société de développement, les clubs et les sociétés du village n'ont pas suivi pour mettre en place d'autres animations. A la sortie de l'été, il est difficile de mobiliser les forces. Il était donc difficile d'espérer une large mobilisation, d'autant que l'école n'était pas partie prenante.

Lignières compte 960 habitants. Avec 70 participants, la Fête de la nuit a connu une affluence d'environ 7,3%. Trois autres facteurs ont également joué contre nous: ce samedi était au milieu du week-end prolongé du Jeûne fédéral, la température était vraiment très fraîche de cette soirée et à l'autre bout du village se déroulait une autre manifestation autour d'une course automobile. Les publics étaient certes différents, mais ceux qui ont l'habitude de participer aux animations du village ont toutefois dû choisir...

Bilan qualitatif

Cette Fête de la nuit a été un peu comme la visite d'un cube à grande échelle. Les participants ont pu expérimenter la beauté du ciel et des étoiles – les astronomes ont eu un grand succès – ils en ont appris plus sur la vie des insectes et les dangers que représente l'éclairage public qu'avec de longs discours. Et quand il vient d'un spécialiste des insectes, le message est plus fort que quand il est lu sur des panneaux informatifs ou transmis par les membres de Lamper. Ils ont aussi retrouvé la magie des contes distillés dans la pénombre.

Lors de cette soirée, comme de la précédente, nous avons renoncé à ce que les gens répondent à notre questionnaire. Il faut dire que la nuit était très noire et que l'ambiance ne s'y prêtait pas. Nous avons toutefois essayé une autre version du questionnaire bis, mis sur pied pour Courtelary, directement sur smartphone. Il n'y a eu

que quelques réponses par-ci par-là. En revanche, les discussions ont une fois de plus été bien nourries autour du stand Lamper.

Les conseillers communaux (exécutifs) présents ont manifesté leur désir de pratiquer l'extinction totale de l'éclairage public dès minuit et nous ont posé beaucoup de questions. A entendre la population présente, ils n'auront pas de peine à appliquer cette mesure. Non seulement celle-ci n'a «pas peur de la nuit», mais elle la revendique!



© LAMPER

Annexe 6

Rapport sur le plan médias

Dès le départ, il nous est apparu que les médias allaient pouvoir jouer un rôle primordial pour la réussite de notre projet. Raison pour laquelle nous avons misé sur des événements originaux: mettre nos publics cibles dans les conditions de la nuit, que ce soit à l'intérieur d'un cube ou dans un village éteint. Il fallait pouvoir "voir" la nuit, l'expérimenter. Le choix du titre de notre projet devait également soulever la réflexion plutôt qu'asséner un simple slogan.

Plan médias

Aussi, en plus d'inviter les médias pour l'une ou l'autre de ces actions, nous les avons conviés à aborder la thématique de l'extinction nocturne d'une manière plus approfondie durant la période de mi-août à mi-septembre. Pour y parvenir, nous avons envoyé, début août, à la presse romande un programme de nos actions (annexe 8).

Seule RTN, la radio régionale, a spontanément mordu à l'hameçon. Laurent y a été interviewé, puis des séquences ont été diffusées durant 24 heures lors des journaux horaires, le 17 août.

Laurent a ensuite contacté individuellement les médias locaux ainsi que *Prise de Terre* de RTS La 1^{ère} et *Terre et Nature*.

Le Courrier Neuchâtelois, journal tout ménage hebdomadaire, a publié une page complète au titre «L'avenir de l'éclairage public alimente le débat». Les numéros suivants ont publié de nombreux courriers des lecteurs plutôt favorables à la modération de l'éclairage public.

N.B. L'essentiel des articles parus se trouvent dans la revue de presse qui suit, en annexe 8. Y figurent également les liens permettant de retrouver les émissions radio et TV disponibles sur internet.

Balades nocturnes

Nous avons proposé aux médias des visites nocturnes de l'éclairage public afin de vivre des interviews en immersion.

Pour Canal Alpha (la télévision régionale), cette proposition a été le point de départ d'un *Minimag* de 8 minutes (www.arcinfo.fr/video - catégorie - Minimag - «Coup de

projecteur sur l'éclairage public») diffusé en boucle durant une semaine dès le 4 septembre. Le journaliste a souhaité avoir la présence de conseillers communaux sur place à 23 heures. Trois ont répondu à son invitation. Le président de la nouvelle commune de Val-de-Ruz s'est dit interpellé par cette démonstration. Sur notre proposition, une séquence a été tournée au Cerneux-Péquignot, première commune neuchâteloise à pratiquer l'extinction totale.

Pour *Prise de Terre*, une véritable balade nocturne à Dombresson avec Laurent a été enregistrée par Lucile Solari, journaliste de la 1^{ère}. L'émission de quinze minutes a été diffusée le samedi 8 septembre (www.rts.ch/la-1ere/programmes/prise-de-terre - 8 septembre).

Terre et Nature, par son correspondant neuchâtelois Alain Prêtre, nous a consacré un article sous le titre : «L'initiative verte: vivre deux nuits sans éclairage public»

Conférence de presse et stand à Cernier

La conférence de presse, devant nos cubes en construction, a attiré les journalistes représentant cinq médias: trois locaux, Canal Alpha qui a complété son *Minimag*, *L'Express – Impartial*, RTN ainsi que deux romands: *Le Courrier* et *Le Temps*.

L'Express – Impartial nous a consacré une page qui a suscité de nombreux courriers des lecteurs, plutôt positifs. Son sondage en ligne, en revanche, avec une question ambiguë et peu claire, a engendré des résultats plutôt négatifs.

Le lendemain, à la suite de la destruction du stand, un article a été consacré à la tempête dans *L'Express-Impartial*, illustré par notre stand détruit. Ce deuxième article nous a attiré beaucoup de sympathie et de nombreux visiteurs nous l'ont manifestée.

Fêtes de la nuit

Nous n'avons pas souhaité que les Fêtes de la nuit soient annoncées dans les médias pour éviter une affluence incompatible avec le contexte et l'essence même d'une telle manifestation. Aussi, un communiqué (annexe 7), envoyé aux médias quelques jours avant, les invitait à y participer et à relayer l'événement à posteriori. Seul RTN a répondu à notre proposition, en invitant Franck à faire le bilan de la



Annexe 6

pre-mière Fête de la nuit en direct le lendemain. Aucun média n'a repris notre communiqué faisant le bilan de nos actions envoyé le lundi suivant (annexe 7).

Le fait que ces deux derniers éléments n'aient pas été relayés – alors que les Fêtes de la nuit restaient un élément très original – est difficile à expliquer. Les journalistes ont-ils été lassés par nos interventions que nous avons pourtant imaginées très diverses? Ou ont-ils de la peine à travailler le soir, dans l'incapacité de publier un article d'actualité le lendemain matin? La question restera sans réponse.

RTS

A trois reprises des émissions de La Première ont parlé de notre projet. En plus de *Prise de Terre* déjà citée, *Intercités* du vendredi 7 septembre ont accueilli Franck en direct durant un quart d'heure. Son excellente prestation a en outre intéressé Georges Pop qui a invité à son tour Franck durant une heure de 5 h à 6 h, pour *Les petits matins*, le mardi 25 septembre.

Réseaux sociaux

A la lecture du concept de ce projet, nos experts nous avaient rappelé de ne pas oublier les médias sociaux, comme Facebook. Il nous est apparu qu'en l'espace de deux mois, il était difficile de créer un nouveau compte qui soit raisonnablement suivi. Nous avons estimé que Facebook n'était pas adapté à une telle campagne de communication qui, bien qu'axée sur des sentiments, comme la peur de la nuit, souhaitait diffuser des arguments plus factuels.

Ça n'a pas empêché Laurent d'utiliser son propre compte pour diffuser quelques informations, qui ont eut un certain succès, et pour faire la promotion de notre présence et de nos actions.

Site internet

Contrairement aux réseaux sociaux, un site internet est plus susceptible de diffuser des informations détaillées, de servir de référence et de vitrine à nos actions. Il est accessible par un large public. Mis en place dès le début de notre projet, notre site internet www.Lamper.ch a pu être cité systématiquement lors de nos contacts. Son

nom, facile à retenir, était aussi un avantage. Le site aujourd'hui est déjà relativement bien référencé. Il sort, par exemple, en 14^e position sur Google pour une recherche comme «extinction nocturne».

Conclusion

Bien que n'ayant pas suscité l'intérêt des médias romands à large audience de type *Illustré* ou *Hebdo* sur une thématique pourtant assez originale et populaire, nous pouvons être très satisfaits de la couverture médiatique de notre projet. Pour preuve, pour une recherche de la phrase «modération de l'éclairage public» sur Google, les 44 premières références sur 45 aboutissent à l'association Lamper et à son projet «Qui a peur de la nuit»!

Dans le canton de Neuchâtel et au-delà, la notoriété de Lamper est déjà excellente, pour preuve le nombre important de messages reçus sur notre e-mail.

Plan communication médias

Une bonne couverture par les médias est essentielle à la réussite du projet. La thématique de l'éclairage public étant peu abordée par les médias romands alors qu'elle est d'une actualité susceptible d'affecter la population, il est envisagé de les atteindre de manière relativement large. La communication est segmentée par type de médias approchés.

- Presse spécialisée: (énergie, cleantech, écologie, nature, associative) généralement en parution de 3 à 10 fois par année, elle nécessite des contacts précoces et personnalisés. Les thèmes abordés seront différenciés entre énergie, pollution lumineuse, atteintes environnementales, santé humaine, psychologie, sécurité...
- Médias romands: (émissions radio et TV, presse mensuelle) approche plus généralisée, demandant une grande disponibilité.
- Médias romands quotidiens: (info radio et TV, presse) accroche possible selon les événements proposés.
- Médias régionaux: (radio, TV, presse) prévoir plusieurs axes de développement liés aux événements planifiés.
- Médias locaux: (bulletins communaux, sites internet...) annonce des événements dans les agendas avec possibilité de développer les thèmes à travers des communiqués.

Trois temps forts sont prévus:

- 1^{re} semaine d'août: Conférence de presse présentant l'ensemble du projet « Qui a peur de la nuit », lancement de la campagne.
- 3^e semaine d'août: Conférence de presse de présentation de l'exposition à Fête la Terre, puis communiqué aux médias sur le bilan du week-end le lundi 27 août
- 1^{er} semaine de septembre: Conférence de presse présentant la première Fête de la nuit. Puis, invitation de la presse à chacune des Fêtes de la nuit.

Communiqué de presse

Qui a peur de la nuit?

Pour des raisons écologiques, économiques et sociales, l'éclairage public est un thème d'actualité qui concerne autant les autorités communales que la population. Pourtant, en Suisse romande, le sujet reste l'apanage des techniciens éclairagistes et peine à « descendre dans la rue ». LAMPER, l'association pour la modération de l'éclairage public en Romandie, propose aux médias romands d'aborder cette thématique ces deux prochains mois et leur présente plusieurs approches et accroches.

Quels sont les enjeux actuels de l'éclairage public? Le tournant énergétique de ce début de millénaire remet en question de nombreuses pratiques héritées des années d'abondance. Pratiques souvent coûteuses et dommageables pour l'environnement et la santé humaine. Les nouvelles technologies, comme les LED ou la télégestion, sauront-elles répondre à ces nouveaux défis?

Ou devons-nous aussi nous poser les vraies questions du pourquoi (favoriser les activités sociales et commerciales, la sécurité?), du quand (en soirée, toute la nuit?), du où (zones d'activités, zones de passage?), du pour qui (piétons, automobilistes, riverains?) et du comment éclairer (quelles puissances, quelle qualité?)

Plus simplement, doit-on éclairer? Car finalement, les lampes que l'on n'allume pas ou que l'on n'installe pas sont bien celles qui coûtent et nuisent le moins! Plus que l'éclairage, c'est la nuit qui est aujourd'hui sous les projecteurs de l'actualité. Pourtant, seules quelques dizaines de communes en Suisse romande, contre plusieurs milliers en France, ont fait le pas de l'extinction nocturne de leur éclairage publique.

«Qui a peur de la nuit?» C'est sous forme de question que LAMPER propose d'aborder la thématique de l'éclairage public dans le cadre d'un projet de communication et de sensibilisation durant les mois d'août et septembre 2012. Soutenu financièrement à la fois par le Service de l'environnement et de l'énergie du canton de Neuchâtel, par le Parc naturel régional de Chasseral et par le Groupe E, LAMPER propose deux événements principaux.

Une exposition sur l'éclairage public, avec un parcours didactique à la découverte de la nuit, qui sera inaugurée les 25 et 26 août, à Cernier, dans le cadre des Jardins de l'énergie de Fête la Terre, puis présentée à la fête de Courtelary, le 8



septembre.

Des Fêtes de la nuit dans les villages du Pâquier (NE) et de Lignièrès, les 14 et 15 septembre, qui proposeront aux habitants de se réapproprier la nuit d'une manière festive et conviviale.

Agenda

- Début août: Présentation de la thématiques aux médias qui souhaitent l'aborder de manière plus personnalisée. Franck Vidal, président de l'association LAMPER, et Laurent Debrot, vice-président de LAMPER et député Vert neuchâtelois, se tiennent à disposition pour de plus amples informations ou pour d'éventuels interviews.
- 23 août, 11h: conférence de presse à Evologia, Cernier, où LAMPER est présente avec une exposition de sensibilisation dans le cadre des Jardins de l'énergie de la Fête de la terre.
- 14 septembre, au Pâquier (NE), et 15 septembre, à Lignièrès, dès 20h: Fête de la nuit. Les médias sont cordialement invités à prendre part à ces deux manifestations qui se veulent avant tout villageoises et conviviales.
- 16 septembre: un bilan de ces deux soirées vous parviendra sous forme d'un communiqué de presse.
- Fin septembre: un dossier complet d'évaluation du projet sera disponible sur demande.

Dossier

Vous trouverez ci-joint quelques témoignages de communes pratiquant l'extinction, 2 articles de presse, un mémento des pratiques possibles, un bref état des nuisances de l'éclairage nocturne. Des photos peuvent aussi être demandées.

Avec nos remerciements et nos cordiales salutations.

Laurent Debrot
Rue du Midi 10
2052 Fontainemelon
032 855 14 53 / 079 322 57 41
laurent.debrot@net2000.ch

Franck Vidal
Route de la Métraude 8
1092 Belmont-sur-Lausanne
078 690 35 23
franck@lamper.ch

Ces communes n'ont plus peur du noir

Rien n'est plus efficace que l'extinction pour économiser de l'énergie et de l'argent. En France, plus de 5000 communes pratiquent déjà l'extinction nocturne de leur éclairage public, généralement entre minuit et 6 h. En Suisse, notamment en Romandie, cette tendance peine encore à se répandre, alors que les expériences se révèlent positives partout où elles sont réalisées. Dans le canton de Fribourg, plusieurs communes s'y sont mises, dont Gruyères. Son syndic, Jean-Pierre Doutaz, témoigne.

Dans quel contexte s'inscrit cette décision de couper votre éclairage public durant la nuit?

Jean-Pierre Doutaz: Sensibilisé aux questions environnementales, le Conseil communal a cherché des solutions pour économiser de l'énergie et de l'électricité. Dans le domaine de l'éclairage public, plusieurs solutions s'offraient à nous. Nous pouvions moderniser notre parc de luminaires, ce qui impliquait un investissement de plus de 200'000 francs. Après analyse de notre réseau, notre distributeur, Groupe E, nous a proposé de pratiquer l'extinction nocturne.

Tous vos lampadaires sont-ils dès lors éteints?

Tous, sauf ceux qui se situent au-dessus des passages piétons et ceux qui illuminent les croisements de route et les giratoires. Sur les 355 points lumineux de la communes, 274 sont éteints, entre minuit et 6 h pour la majorité et entre 1 h et 5 h dans le bourg médiéval et dans le village touristique de Moléson.

Comment la décision a-t-elle été prise?

La discussion a eu lieu au sein de l'Exécutif dans le courant 2010. Nous avons ensuite proposé l'extinction dans le cadre de l'assemblée communale qui décidait du budget. Alors que jusque là notre éclairage public coûtait 35'000 francs, il figurait au budget 2011 pour 24'000 francs. Ce qui représente une économie de plus d'un tiers. De quoi convaincre les citoyens.

Y a-t-il eu des réactions par la suite?

Les commentaires ont été essentiellement positifs, notamment de personnes qui se réjouissaient de ne plus avoir la lueur des lampadaires dans leur chambre. Il y a toutefois eu quelques commentaires négatifs qui nous ont amenés à rallumer cinq points lumineux dans la cité médiévale de Gruyères, qui compte plusieurs hôtels. On peut parler de balisage de la ville qui permet aux touristes sans être plongés dans la nuit noire. De même, on a réactivé quelques lampadaires à Moléson-Village, également pour que les touristes s'y retrouvent.

Des problèmes liés à la sécurité sont-ils apparus?

Rien à signaler de ce côté-là, alors que les craintes existaient, tant du côté des autorités que des habitants. Nous sommes très contents du choix qui a été fait.

Gruyères peut-elle économiser davantage?

Oui, en modernisant notre parc d'éclairage tout en poursuivant l'extinction nocturne. C'est l'option que nous avons choisi, mais nous allons procéder par étapes. Quand l'usure et la vétusté exigent le changement de lampes, nous investissons dans des technologies actuelles nettement moins gourmandes en énergie. Les économies se poursuivront, mais de manière moins spectaculaires.

Plus proches des nécessités

Dans le canton de Fribourg, 34 communes sur 165 pratiquent l'extinction nocturne. Parmi elles, on peut encore citer la commune glânoise de Siviriez, dont le syndic, Michel Mauron, a longtemps travaillé dans le domaine de l'éclairage public pour le compte du Groupe E. «L'offre actuelle se veut plus proche des nécessités d'éclairage que par le passé, commente ce dernier. Les systèmes proposés sont donc moins gourmands en énergie.»

A Siviriez – commune fusionnée comptant six villages et plus de 2100 habitants – les premiers tests d'extinction nocturnes ont été réalisés en 2008. Le principe a ensuite été étendu à toute la commune. «A part une remarque négative à l'introduction de l'extinction, personne ne s'est jamais plaint, indique Michel Mauron. Rien à signaler non plus au niveau de la sécurité.» Aujourd'hui, la commune éteint chaque nuit, de 23 h 30 à 6 h, 246 de ses 305 points lumineux. Elle a vu sa facture d'électricité diminuer de plus de 10'000 francs, soit une baisse de 51%.

Dans le canton de Neuchâtel, la commune du Cerneux-Péquignot a récemment décidé d'éteindre son éclairage public durant la nuit. Elle est la première du canton.

Ces personnes se tiennent volontiers à votre disposition pour d'éventuels compléments.

Pour Gruyères: Jean-Pierre Doutaz, 079 230 64 50

Pour Siviriez: Michel Mauron, 079 707 45 55

Pour Cerneux-Péquignot: Laurent Isch, 079 476 68 86

Gruyère

La Gruyère N° 8 / Jeudi 19 janvier 2012 / www.lagruyere.ch

Eteindre, un moyen sûr pour économiser l'énergie



Dans les communes, l'heure est au changement de lampadaires, voire à leur déclenchement. Au chemin de l'Étang, à Bulle, plusieurs modèles sont exposés pour donner une idée des différentes possibilités. C. LAUD / UNISYS

ÉCLAIRAGE. Certaines communes n'hésitent plus à déclencher leurs luminaires durant la nuit.

ÉCONOMIE. La mesure est écologique et bonne pour leurs finances.

LED. Autre alternative, le LED est prometteur, mais encore peu sûr.

www.gruyere.ch

L'heure est à l'économie d'énergie pour les collectivités publiques. Le Conseil d'Etat fribourgeois a pour objectif la «société à 4000 watts» à l'horizon 2030. Dans ses communiqués, il estime sa stratégie ambitieuse et réaliste. Quelques 1000 GWh/an de chaleur et 550 GWh/an d'électricité doivent être économisés. D'ici à 2018, les communes doivent notamment réduire d'environ 40% leurs besoins en électricité. Dans ce contexte, elles

sont invitées à revoir leur éclairage public et à suivre les programmes d'assainissement menés par les distributeurs. Or, rien n'est plus efficace que l'extinction pure et simple (lire ci-dessous). Des candidatures tout bonnement éteintes aux heures nocturnes les plus tardives, voilà qui était peu imaginable il y a quelques années encore. La tendance était plutôt de les multiplier pour une luminosité optimale. A présent, les communes n'ont plus peur du noir.

Une prise de conscience

Siviriez avait joué les précurseurs en 2010. La commune glânoise avait fait le choix d'éteindre 80% de ses lampadaires. Pres de deux ans plus tard, les économies sont toujours au rendez-vous. «Nous consommons environ la moitié de l'énergie utilisée auparavant et notre facture diminue d'autant», se félicite le syndic Michel Mauron. Depuis, d'autres communes du Sud-Fribourg ont suivi. En partenariat avec Groupe E, Bussigny, Le Flühier, Vaulruz et Gruyères ont mis en pratique la mesure.

Sous l'égide de Gruyère Energie, Créruz a également opté pour l'extinction depuis l'année passée. Durant la semaine, le déclenchement a lieu de minuit à 5 h 30 et le week-end de 1 h à 6 h 30, notamment pour éclairer les passagers qui profitent des dernières courses du bus TPE. «Les gens semblent satisfaits, nous n'avons reçu aucune plainte, indique le conseiller communal Nicolas Roschi. Je pense qu'il existe une prise de conscience par rapport aux économies d'énergie.»

Arguments convaincants

La population sentille et est prête à sacrifier un peu de sa lumière artificielle pour la bonne cause. Pour le bien de l'environnement comme pour celui des finances publiques. Dernière arrivée sur la liste des adeptes de la nuit noire, Echallens a pu ainsi compter sur des citoyens compréhensifs. «Nous avons présenté nos mesures d'éclairage lors de notre dernière assemblée, elles sont très bien passées auprès de la population», explique le nouveau syndic Antoine Griemard, en charge du dossier. Et d'ajouter: «Quand on allie économie et écologie, les arguments sont convaincants.»

Plutôt que de déclencher un lampadaire sur deux dans ses quartiers, Echallens a donc choisi de les éteindre tous. De dimanche soir au vendredi matin, de 23 h 30 à 5 h 30, et de samedi au dimanche matin, de 2 h 30 à 6 h 30, seule la route principale qui traverse le village sera éclairée. «Le montage c'est que l'horaire est adaptable», précise le syndic.

«Nos mesures d'éclairage sont très bien passées auprès de la population. Quand on allie économie et écologie, les arguments sont convaincants.»

ANTOINETTE GREMAUD, SYNDIC D'ECHELLENS

Chef de division technique chez Gruyère Energie, Pierre Castella explique en effet que rien n'est plus simple: il suffit de nous contacter pour que nous modifiions la programmation. Et si l'expérience se conclut par un échec, il est toujours possible de revenir à un compromis. Sur le terrain, nous citons qu'il en est de même à permettre un allumage alterné.

L'allumage alterné

Des communes comme Riaz et Bulle, par exemple, ont préféré cette alternative qui consiste à ne faire fonctionner qu'un lampadaire sur deux. Dans les agglomérations plus importantes, il est parfois difficile de concilier l'extinction avec les critères de sécurité, principalement en ce qui concerne la visibilité sur les passages piétons. Mais les sensibilités citoyennes peuvent aussi s'afficher différemment.

A Bulle, il a déjà été question d'éteindre complètement l'éclairage public dans certains

Quid du LED?

Le nec plus ultra en matière d'éclairage, c'est le LED. Encore impensable il y a peu, les diodes électroluminescentes se proposent aujourd'hui d'éclairer les lanternes des collectivités et des industries. Quant à savoir si elles sont l'avenir de l'éclairage public, rien n'est moins sûr, selon Pierre Pythoud, conseiller communal bullois qui a étudié cette option.

«Pour un point lumineux à Bulle, une LED représente une économie de consommation électrique de 10% comparée à une ampoule dite économique, soit 5 francs par an. En revanche, son installation coûte près de 25 francs de plus par année, si l'on considère le prix d'achat (500 fr.) la platine LED pour 60000 heures théoriques de durée de vie contre 30 fr. l'ampoule économique pour 16000 heures) et une utilisation d'environ 4000 heures par année. Ça se tient donc pas vraiment économiquement. Et surtout, nous avons encore peu de recul en ce qui concerne leur fiabilité et leur durée de vie réelle.»

Quant à la qualité d'éclairage, Pierre Pythoud a demandé à ce que soit installé prochainement un candélabre muni de LED au chemin du Stand. «Pour que les gens se fassent une idée de cette lumière assez particulière. La route, de la déchetterie à Glas Trévis, sert en quelque sorte de zone test. Plusieurs modèles de candélabres avec fiches informatives y sont installés. YG

quartiers tard dans la nuit. Mais l'idée n'a pas été jugée très populaire. «Nous que, d'après les courriers que l'on reçoit sur ce sujet, chacun voudrait le candélabre devant chez lui», résume le conseiller communal Pierre Pythoud. Pour l'heure, le chèque en blanc a suspendu le programme d'assainissement de son éclairage public.

«Le nouveau Conseil général a proposé la création d'une commission de l'énergie, explique Pierre Pythoud. Pour ne pas lui couper l'herbe sous les pieds, nous allons attendre sa création et lui permettre ainsi de s'impliquer dans la prise de décision. Qui sait? Peut-être que cette commission poussera pour une coupure de l'éclairage.» ■

PUBLICITÉ

CARRIERSSE BERSEY

1635 La Tour-de-Talens
Tél. 026 912 09 22
www.carrierssebersey.ch

Un seul mot: QUALITÉ!

Des économies substantielles

(voir encadré) et en réduisant la puissance de leur éclairage, les communes peuvent facilement économiser 40% d'électricité. En éteignant les lampadaires dans certains quartiers résidentiels, elles peuvent encore augmenter cette économie d'énergie», indique Christophe Kaempfl, porte-parole de Groupe E.

Soutien de 9 millions

Le distributeur soutient les communes à hauteur de 9 millions de francs, sur les

30 millions que coûterait l'assainissement de tous les lampadaires des collectivités. L'entreprise dessert dans les cantons de Fribourg, Neuchâtel et Vaud. En contrepartie, ces localités confient la maintenance de leur éclairage public à Groupe E. Le même type de sponsoring est pratiqué par Gruyère Energie. La société régionale investit ainsi 650'000 francs pour le remplacement des lampadaires à vapeur de sodium dans les communes qu'elle dessert. YG



Invitation à la presse aux Fêtes de la nuit (e-mail)

Vendredi 14 et samedi 15 septembre au soir, LAMPER, (l'association pour la modération de l'éclairage public en Romandie) clôture sa première campagne de sensibilisation à l'éclairage public «Qui a peur de la nuit?» en organisant, en collaboration avec les associations locales, des Fêtes de la nuit au Pâquier puis à Lignières.

Vous avez été invité, début août, à aborder le thème de l'éclairage public en profitant d'une de nos actions de cet été. Notre exposition et son expérience didactique de la nuit, présentée à Cernier et à Courtelary, ont eu un vif succès. Vous avez été nombreux à répondre positivement à notre invitation en traitant, souvent de manière originale, ce thème de société.

Nous avons nous-même été surpris du bon accueil de la population et des autorités à nos propositions d'extinction nocturne. Un sondage, fait lors de ces manifestations, a en effet montré que plus de 80 % de la population était favorable à une extinction totale de l'éclairage, par exemple de 1h à 5h, et 95 % pour une extinction partielle.

Ces chiffres, qui mériteraient d'être confirmé d'une manière plus scientifique, devraient interpeller les autorités. L'extinction de l'éclairage est en effet la solution la plus efficace de faire des économies d'énergie et financière, limiter les nuisances portées à l'environnement et trop souvent aux habitants eux-mêmes, voir même réduire la délinquance.

Les Fêtes de la nuit sont pour nous une nouvelle occasion d'aborder la thématique d'une manière plus festive en invitant la population d'un village, qui aura éteint son éclairage public, à se réapproprier la nuit et ses magies. Elle seront animées par des conteuses, une musicienne de rue, des astronomes amateurs, un biologiste et les associations locales.

Ces fêtes, connues depuis 5 ans sous le nom de «Jours de la nuit» en France sont une première en Suisse Romande.

Nous vous invitons, non pas à faire la promotion de ces événements, mais à y participer en recueillant les témoignages des habitants dans un environnement pour le moins original. L'équipe de LAMPER se tiendra également à votre disposition. Avec nos cordiales salutations.

Pour Lamper
Laurent Debrot
Communication
Rue du Midi 10 2052 Fontainemelon
032 855 14 53 / 079 322 57 41
laurent.debrot@net2000.ch

Franck Vidal
Président Route de la Métaude 8
1092 Belmont-sur-Lausanne
078 690 35 23

www.lamper.ch info@lamper.ch



Communiqué final, bilan

Communiqué de presse

Eclairage public: la population n'a pas peur de la nuit

Les communes peuvent envisager d'éteindre tout ou partie de leur éclairage public au cœur de la nuit. Les sondages menés au cours de la campagne de sensibilisation, lancée par LAMPER (L'Association pour la modération de l'éclairage public en Romandie) au début août, montrent que 80% de la population est ouverte à cette mesure à la fois économique et favorable à l'environnement. Cette première campagne s'est terminée ce week-end de manière conviviale avec deux fêtes de la nuit. Bilan.

Les deux fêtes de la nuit ont marqué les villages du Pâquier et de Lignières ce week-end. Et elles ont connu un magnifique succès: plus de 100 participants au Pâquier (215 habitants) et près de 70 à Lignières. L'éclairage public y a été éteint pour permettre à la population de vivre une expérience unique.

En effet, sans lune, avec juste quelques bougies pour baliser les rues, les habitants, guidés par Dame Luciole et son accordéon, ont parcouru leur village à la découverte des animations qui leur étaient proposées: astronomes faisant découvrir les constellations avec un pointeur laser comme un instituteur sur un tableau noir, biologiste, seul autorisé à rompre la nuit avec sa lampe attirant les insectes pour mieux les observer, ou gramophone jouant des 78 tours de jazz. Au détour d'une rue, deux conteuses dans la nuit quasi totale ont cherché, sans succès heureusement, à faire peur aux petits et grands. Mais leur magie a fasciné tout le monde. Sans oublier les enfants de l'école du Pâquier qui ont interprété des chants, lampes de poche collées à leurs visages rayonnants pour jouer les fantômes.

Communes et sociétés locales ont répondu à l'invitation de LAMPER, L'association pour la modération de l'éclairage public en Romandie, pour clore de manière festive la campagne de sensibilisation soutenue par le Parc naturel régional de Chasseral, le Service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel et le Groupe E.

Le projet, au nom évocateur de "Qui a peur de la nuit?", a permis à l'équipe de LAMPER, au travers d'une exposition et d'expériences sensorielles et festives, de sensibiliser la population et les autorités aux avantages et aux limites de l'éclairage public. Le message a largement dépassé le périmètre du Parc de Chasseral et les membres de l'association ont répondu à de nombreuses sollicitations médiatiques et de collectivités publiques de Romandie.

Après presque deux mois à recueillir témoignages et réactions, LAMPER peut aujourd'hui répondre à la question: «Non, la population, dans sa grande majorité, n'a pas peur de la nuit. Mieux, elle la revendique!» Selon des sondages effectués lors des manifestations, 80% des gens interrogés verraient d'un bon œil l'extinction complète de leur village. Les communes peuvent dès lors sereinement envisager d'éteindre tout ou partie de leur éclairage public au cœur de la nuit.

LAMPER ne souhaite pas en rester là. L'association désire offrir aux communes une aide concrète et documentée pour réfléchir à la problématique de leur éclairage et son impact environnemental, voire mettre en place la mesure la plus économique, écologique et cohérente: l'extinction de leur village ou de certains quartiers aux heures où plus personne ne les parcourt.

Contact:
Franck Vidal, président, 078 690 35 23, franck@lamper.ch
Laurent Debrot, vis-président, 079 322 57 41, laurent.debrot@net2000.ch
Sophie Roulin, sophie@lamper.ch
Mélanie Lachat, melanie@lamper.ch

Plus d'informations sur www.lamper.ch

Paru le 22 août

Nos articles suscitent vos réactions...

Notre enquête sur les éclairages publics que certains aimeraient éteindre pour économiser l'énergie vous a fait réagir. Seriez-vous prêts au black out la nuit? Réponses plutôt contrastées...

Pourquoi pas tant que la lumière des éclairés qui font ces propositions est positive pour illuminer de leur présence les lieux publics, mais je pense que celle-là sera vite très sombre à la suite des problèmes dus au manque de sécurité.

Daniel Bobillier
Fleurier

A mon avis il faut diminuer l'éclairage public en ville et en zone urbanisée et éteindre à la campagne. Je peux compter sur l'éclairage de ma

voiture et me servir d'une lampe de poche le cas échéant.

Regina Seydoux

Personnellement, je suis contre nos villes et nos villages, plongés dans le noir de la nuit. Diminuer l'intensité des lampes pourquoi pas! Mais tout éteindre, non! Il y a toute une vie qui a lieu la nuit. Il y a les noctambules, et les fêtards. Mais aussi et surtout, même si la majeure partie de la population dort, il y en a une partie qui, elle, travaille.

Toutes ces personnes, qui travaillent de nuit, ou en soirée. Ces personnes qui travaillent en équipes et font les trois huit. Celles qui travaillent dans les hôpitaux, certains services à la personne, les pompiers, les policiers. Tous ceux qui travaillent de nuit sont pour gagner leur vie et nourrir une famille. Et tous ceux qui travaillent de nuit pour assurer notre bien-être

ou notre sécurité. Tous ceux-ci ont droit aussi à une certaine sécurité et à voir clair lorsqu'ils sont dans l'exercice de leurs fonctions, mais aussi lorsqu'ils rentrent chez eux. Ils ont droit au respect de leur personne et de leur intégrité. Nous qui travaillons de jour, qui rentrons chez nous avant la nuit ou à la tombée de celle-ci, essayons de nous imaginer ce que nous pourrions ressentir si nous devions chaque soir traverser toute la ville seul et dans le noir pour pouvoir rentrer chez nous... Pas terrible n'est-ce pas?

Alors vous comprendrez peut-être maintenant pourquoi je suis contre l'idée d'éteindre l'éclairage public la nuit...

Sylvie Zandvliet

J'ai lu avec intérêt vos articles concernant l'avenir de l'éclairage public. Il est tout à fait normal de se poser la question mais surtout d'apporter des solutions les plus raisonnables possibles en fonction des réalités de la vie des adultes et des enfants. Ce qui est primordial est d'éviter les solutions extrémistes. Se positionner pour une extinction nocturne de l'éclairage public en est une. Il faut toujours se méfier des spécialistes qui froient les extrêmes. Il est indéniable que l'éclairage actuel doit être revu afin d'en diminuer l'intensité et le coût mais pas au détriment de la sécurité. Vaste débat dans lequel la clarté et l'honnêteté des arguments devront se manifester à tous les niveaux.

Merci de me donner la possibilité d'éclairer ces quelques points importants.

Jean-Eric Wenger
Areuse

L'éclairage public a été développé pour assurer la sécurité dans nos villes et nos villages au début du 19e siècle (avant même l'électricité). Nous retournons 200 ans en arrière, de là à transformer nos rues en coupe-gorge et ramassis de débris en tout genre il n'y a pas loin. Le supprimer c'est favoriser la délinquance et le manque de respect des lieux publics.

A ne pas oublier que la prévention coûte toujours moins cher que la réparation et la réparation des dommages commis. A quand le retour des calèches et autres déplacements à cheval?

Anita Jarrossay
Fleurier

Je suis très favorable à ce que l'on diminue drastiquement l'éclairage public.

Laurence Bernauer

La vie n'est-elle pas déjà suffisamment mornie dans notre Canton, sans encore supprimer l'éclairage public la nuit? Et la sécurité? Devrions-nous en revenir au temps des coupe-gorges de l'époque où l'électricité n'existait pas? Actuellement, il existe suffisamment de formules d'éclairage économiques. Personnellement, en exemple, j'aurais plutôt tendance à reprocher

à la ville de Neuchâtel de ne pas faire un éclairage beaucoup plus conséquent au bord du lac afin que l'on puisse admirer tant le soir que le jour les magnifiques jardins fleuris; de ce fait, les Neuchâtelois de même que les touristes retrouveraient probablement le plaisir de se promener dans ces endroits.

René Christinat

Une réaction à notre article sur le passage de Rousseau à Brot-Dessous.

L'article publié le 4 juillet 2012 dans le Courrier neuchâtelois par Mme Salomé di Nuccio intitulé «Le bordel de Rousseau» se fonde sur des propos de café du commerce qui n'ont rien à voir avec la vérité historique. L'histoire ne s'écrit pas avec des on-dit et des racontars, mais s'appuie pour cette époque essentiellement sur des textes.

D'après ceux-ci, on sait que l'auberge de la Couronne était une étape obligatoire pour les voyageurs et que Rousseau y faisait halte lorsqu'il allait de Môtiers à Colombier pour rendre visite au gouverneur de la principauté, George Keith. On sait que l'auberge a été aussi un point de ralliement d'excursions botaniques dans la région organisées par le philosophe et quelques-uns de ses amis neuchâtelois. Rousseau y a pris ses repas en compagnie de Thérèse Levasseur lors de son séjour à Champ-du-Moulin du 4 au 9 septembre 1764. Ce logis était tenu alors par Jean-Louis Sandoz (1709-1800)

COURRIER NEUCHÂTELOIS
MERCREDI 22 AOÛT 2012

Frédéric Eigeltinger
Michel Schlup
Président du Comité «Rousseau
chemins ouverts»

Paru le 30 août

Nos articles suscitent vos réactions...

Notre dossier sur le projet d'extinction des éclairages publics la nuit à des fins d'économies d'énergie vous a encore fait réagir.

6h40 ce matin, le reverbère qui nous dérange énormément depuis deux ans s'éteint. Mais depuis 15 minutes je lis déjà sans lumière sur ma terrasse et la même chose le soir. 20 à 30 minutes avant qu'il ne fasse vraiment sombre pour ne plus lire sans lumière, ce projecteur s'allume et met toute la nuit nos chambres dans une lumière orange. Plus de trains et plus de voitures dès minuit, mais l'éclairage public reste inchangé. Vive les kWh!

Kaethy Naef, Chambrellen

Concernant l'éclairage dans les communes et villages, il semble qu'une extinction totale serait trop brutale pour une grande partie de la population tandis qu'une diminution de l'éclairage permettrait de restreindre, après une étude adéquate, non seulement le nombre de candélabres mais aussi leur puissance. L'éclairage devrait surtout être mieux dirigé vers la route elle-même évitant d'éclairer les alentours. Dans les villages, les habitants sont souvent dérangés par des éclairages malencontreusement plus orientés vers les fenêtres que vers la route ou la rue.

De sages décisions nous permettraient de vivre en sécurité, nous

redonnant par la même occasion la possibilité de voir un ciel étoilé.

H.F. Simmen
Fresens

Sur Arcinfo.ch, vous avez réagi à notre article sur le poids des cartables.

On a tous été à l'école, on a tous porté nos cartables lourds et on n'est pas morts ni handicapés par cela. Arrêtons de plaindre toujours ces petiots. En sautant d'un balcon ou en essayant d'autres exploits, ils se feront plus mal. Que diraient les profs si un gamin leur répond qu'il n'a pas pu faire ses devoirs car les cahiers étaient

Paru le 24 août

VENDREDI 24 AOÛT 2012
N° 187 • 145 ANS • CHF 2.50
WWW.LECOURRIER.CH

ALPES COURRIER
MONTREUX

LE COURRIER

L'ESSENTIEL, AUTREMENT.

ALLEMAGNE

L'islam prend sa place dans la cité

Les seize Länder allemands dialoguent politiquement avec l'islam. Hambourg a ainsi reconnu trois jours fériés musulmans.

9

5 SUISSE Berne veut trois cents médecins de plus par an



REXUS/OPA

4 NEUCHÂTEL Une fois la nuit venue, éteindre les lampadaires des rues?



LAURENT DEBOT

7 En Suisse, les femmes sont plus touchées par le chômage que les hommes. Une étude cherche à isoler les causes de cette inégalité.

11 A la surface, quelques îles. Au fond des flots, des hydrocarbures. Japon, Chine et Corée du Sud se disputent leurs frontières maritimes.

4 RÉGION

Et si on éteignait nos rues la nuit?

NEUCHÂTEL • L'association Lamper, qui veut diminuer l'éclairage dans le domaine public, lance une campagne d'information sur le sujet.

CLAUDE ORSINI

«Qui a peur de la nuit? En posant cette question qui fait resurgir de vieux souvenirs d'enfance, Lamper, association qui milite pour la modulation de l'éclairage public en Romandie, veut inciter à la réflexion et susciter le débat. Elle a lancé hier dans le canton de Neuchâtel une campagne de communication sur le sujet.

Le tournant énergétique, avec la sortie du nucléaire prévue à l'horizon 2034, remet en question de nombreuses pratiques héritées des années d'abondance. Si l'association nouvellement créée ne remet pas en question l'utilité de l'éclairage en soirée pour la sécurité des piétons et des cyclistes, elle s'interroge en revanche sur son sens en pleine nuit, lorsque la majorité de la population est profondément endormie.

Impacts négatifs

Il n'est pas évident que les avantages d'une réduction ou d'une suppression de l'éclairage public soient nombreux. L'Agence suisse pour l'efficacité énergétique estime les économies pour les communes suisses à 75 millions de francs. Pour l'étranger, le manque d'obscurité peut engendrer des perturbations de la production de la mélatonine, ce qui pourrait entraîner des cancers. Enfin, les oiseaux, mammifères, grenouilles, insectes et plantes sont perturbés par le manque d'obscurité.

Or, les collectivités doivent trouver des solutions alternatives aux vieilles lampes à basse consommation encore très répandues, qui seront interdites de vente en 2015. Les communes sont donc contraintes de moderniser leur réseau. Plusieurs solutions s'offrent à elles: les lampes à vapeur de sodium, aux halogénures métalliques ou les LED (diodes électroluminescentes). «Parvenir ni pas

en profiter pour s'interroger sur l'opportunité d'éteindre une partie, voire tous les lampadaires de minuit à 0h du matin? Il est aujourd'hui plus acceptable d'éclairer une rue de la même manière à 21h qu'à 3h du matin», relève Laurent Debot, l'un des fondateurs de Lamper.

Extinction plutôt qu'éclairage alterné

Le Groupe L, qui soutient la campagne de communication de Lamper, consacre 9 millions de francs pour soutenir les collectivités publiques neuchâteloises et fribourgeoises dans le domaine des économies d'énergie. Si les solutions varient au cas par cas, le distributeur d'électricité préconise plutôt la réduction de l'intensité de 50%

ou l'extinction totale plutôt que l'éclairage partiel, en raison de l'éblouissement provoqué par l'allumage pour/nuit.

En Suisse romande, rares sont les communes qui ont fait le choix de l'extinction. Mais celles qui ont fait le pas ne regrettent pas. C'est le cas de 34 communes sur 165 dans le canton de Fribourg. Guyotex pratique l'extinction depuis un an: «L'éclairage est supprimé dans les zones résidentielles de nuit à 0h du matin et est maintenu dans les zones touristiques. La commune a fait un tiers d'économie en un an. De plus, personne ne s'est plaint de la situation», poursuit Sophie Rodin. Dans le canton de Neuchâtel, seule la petite commune du Cerneux-Péquignot a décidé d'éteindre ses 15 lampadaires. Sa facture a baissé de 40%.

Rassurer sur la sécurité

Pourquoi les communes sont-elles si réticentes? «Les autorités craignent que la population ne s'accepte pas l'absence d'éclairage», dit Laurent Debot. «L'éclairage donne un faux sentiment de sécurité. La criminalité ne dépend pas de la manière dont une rue est illuminée, les vols ayant plutôt lieu en journée, lorsque les citoyens sont au travail. Quant à l'éclairage sur une voiture, il donne l'impression qu'on sera vu, alors qu'il faudrait peut-être mieux retrouver le sentiment de danger qui incite à adapter sa conduite. Enfin, on constate avec l'extinction une baisse des incivilités telles que

tapages nocturnes ou tags», commente Francis Vidal, président de Lamper.

Mais lorsque l'on sait que l'éclairage consommé pour l'éclairage public représente 1% de la consommation totale d'électricité en Suisse (60TWh), le jeu en vaut-il vraiment la chandelle? «Pour les communes, les économies sont importantes, jusqu'à 50% de leur facture d'électricité, et il est important qu'elles montrent l'exemple afin d'inciter les citoyens à en faire de même», conclut Laurent Debot. I.

LE COURRIER VENDREDI 24 AOÛT 2012

EN BREF

L'AGENT DE SÉCURITÉ PORTE PLAINTÉ CONTRE ERIC STAUFFER

GENÈVE L'agent de sécurité qui avait aspergé Eric Stauffer, député MDC, de spray au poivre a porté plainte, révèle le site internet de la Tribune de Genève. Rappelés que l'incident avait eu lieu après le feu d'artifice qui clôt les fêtes de Genève, M. Stauffer s'était estimé en droit d'utiliser une sortie de secours pour quitter la tribune VIP ce qui lui a été refusé. L'agent estime avoir été en danger. Il aurait été blessé. En tous les cas, il est en arrêt de travail jusqu'à fin août. Il serait soutenu par sa hiérarchie, selon l'article de la Tribune. M. Stauffer avait de son côté annoncé une plainte contre l'agent de sécurité. rsh

CONDUCTEURS VAUDOIS APPELÉS À LA VIGILANCE

RENTRE SCOLAIRE «Stop avant le choc: la campagne de sensibilisation pour la rentrée scolaire 2012 demandée aux automobilistes vaudois redouble de vigilance, en particulier aux passages de sécurité. Si le nombre d'accidents diminue, les efforts ne doivent pas se relâcher. Gendarmes vaudois et policiers communaux menent de nombreuses actions de prévention à partir du 27 août et durent quatre jours, à indiquer hier la police vaudoise. L'accent sera mis sur les bons comportements aux abords des passages cloqués. ats

SOLUTION PLUS POUR LE STADE PATILLAZ

LAUSANNE Face aux craintes de la municipalité lausannoise de ne pas pouvoir financer l'ensemble du projet Métamorphose, le PLR avance sa solution. Verser 2 ou 3 hectares sur les 30 de la Béchette garantirait, selon le parti, les moyens pour construire le stade d'athlétisme. Diffusé le jour même d'Allemagne, le postulat libéral-radical vise à garantir aux athlètes vaudois un stade dans le cadre du projet Métamorphose. ats

SCOLARITÉ

Genève prépare sa rentrée scolaire au rythme des réformes

Plus de 70 000 élèves genevois vont reprendre le chemin de l'école lundi prochain. Les réformes entamées en 2011 se poursuivent avec la suppression des classes d'accueil pour les élèves de 6 ans et le retour des sections au cycle d'orientation pour les 15 années.

L'enseignement primaire vit la seconde année d'introduction du Plan d'études romand (PER), a rappelé le conseiller d'Etat Charles Beer hier devant la presse. A la rentrée, cette harmonisation sera finalisée aux 3P et aux 6P avant sa dernière étape prévue l'an prochain.

Dans la perspective du remaniement des horaires scolaires, la période d'accueil est supprimée pour les élèves de 6 ans (3P). Concrètement, leurs classes débiteront tous les matins à 8h et tous les après-midi à 13h30, a relevé le chef du Département de l'Instruction publique (DIP). Ce changement était soumis par les parents. Il sera compensé par une augmentation de la dotation en français et en mathématiques de quelque cinq heures, a précisé M. Beer.

Le cycle d'orientation, dont la réforme a aussi été engagée l'an dernier, voit le retour

des sections pour les élèves de 10P: littéral et scientifique (LS), langues vivantes et communication (LC) et technologie (CT). Grâce aux passerelles mises en place, l'orientation des élèves vers des sections ou regroupements plus exigeants fonctionne parfaitement, s'est réjouit le conseiller d'Etat.

Le latin qui avait connu une érosion est plutôt bien préservé, a-t-il noté. Autre fait marquant de la rentrée, une sensibilisation au suisse allemand sera proposée dans le cadre des cours d'allemand.

Le chef du DIP a toujours une lance en faveur de l'apprentissage des langues nationales. «La tendance en Suisse allemande est de trouver toutes sortes d'excuses pour remettre en cause l'enseignement du français. Il ne s'agit pas de devenir bilingue ou trilingue, mais d'être capables d'utiliser un minimum l'autre langue nationale», a-t-il souligné. Il mettra d'augmenter la dotation en français et en mathématiques de quelque cinq heures, a précisé M. Beer.

mentations de Suisse est désormais en phase de stabilisation, selon M. Beer. Dans le détail, un peu plus de 32 300 élèves seront accueillis à l'école primaire. Ils seront près de 13 000 au cycle d'orientation et quelque 23 500 à fréquenter les filières du post-obligatoire.

Le Conseil d'Etat travaille à la résolution de la crise de la gestion des bâtiments scolaires avec tous les acteurs concernés. «Aucune décision définitive n'a été prise, on travaille à éviter une situation qu'on ne souhaite pas à priori, la mise du cycle d'orientation au post-obligatoire», a relevé le conseiller d'Etat.

Le nombre d'enseignants n'est pas l'objet de crise réelle des effectifs. La patronne touche avant tout l'allemand, a relevé le directeur du projet harmonisation scolaire, Frédéric Witwer. D'autres disciplines telles la biologie, l'histoire, la musique sont dans la situation inverse. Avec la réduction de l'école le mercredi matin en 2014, entre 100 à 150 nouveaux postes seront à pourvoir, a indiqué M. Witwer. Enfin, les actes de violence recensés à l'école en 2011-2012 connaissent une légère baisse (411 contre 471 l'année précédente). ats

Médias: Genève 02 809 95 66, Bern 02 31 68 38 85, Bienne Neuchâtel 02 724 60 50, Aargau 02 809 95 66, public 02 809 53 22, courriel: alpin@lecourrier.ch, info@lecourrier.ch, pub@lecourrier.ch, meteo@lecourrier.ch

Le quotidien Le Courrier est édité à Genève par le Groupe suisse de Courrier (GSC), association sans but lucratif. Direction, administration et rédaction: Le Courrier, 1, rue de la Voie, case postale 238, 1202 Genève 2. Rédaction: rue de la Voie, case postale 672, 1202 Genève 2. Imprimerie: Le Courrier, 1, rue de la Voie, case postale 238, 1202 Genève 2. Téléphone: 02 809 95 66. Fax: 02 809 95 67. Courriel: info@lecourrier.ch. Site internet: www.lecourrier.ch. ISSN: 2253-2244



Parus le 24 août

6 RÉGION

LA QUESTION DU JOUR

Les rues moins éclairées sont-elles plus dangereuses?

Voter par SMS en envoyant **DANG OUI** ou **DANG NON** au numéro 363 08 030 (SMS) ou sur le site www.arp.ch

L'IMPARTIAL VENDREDI 24 AOÛT 2012

FÊTE LA TERRE Lamper, l'association pour la modération de l'éclairage public en Romandie, présente un parcours didactique aux Jardins des énergies, et ouvre la discussion sur la pollution lumineuse.

Et si on mettait la nuit au goût du jour?

ANTONELLA FRACASSO

Lamper, l'association pour la modération de l'éclairage public en Romandie, inaugure son exposition de sensibilisation à la nuit ce week-end, dans le cadre des Jardins des énergies de Fête la Terre, à Cernier. Les visiteurs pourront expérimenter un parcours didactique dans quatre cubes entièrement dépourvus de lumière. Une façon insolite de découvrir l'obscurité et de poser la question: «Qui a peur de la nuit?».

En 2015, utilisation des vieux lampadaires à valeur de mercure sera interdite. L'éclairage public est donc au centre des préoccupations de nombreuses communes. Lamper en profite pour ouvrir le débat et interpeller la population sur la pollution lumineuse. «Il y a beaucoup d'idées reçues datant de l'enfance. Petit, on a peur des monstres qui surgissent la nuit, ça explique peut-être cette crainte du noir. En mettant de la lumière, les gens se sentent en sécurité, c'est une fausse idée. Notre expo, avec ces gros cubes obscurs, permet de faire passer le message de façon ludique. Après des enfants d'une part, et donc des adultes», déclare Franck Vidal, chef de projet et coordinateur de Lamper.

L'éclairage perturbe

Cette exposition est un éveil des sens. Les visiteurs pourront expérimenter la véritable nuit. L'objectif du parcours didactique est de démontrer que l'éclairage perturbe l'équilibre. Par la même occasion, informer les gens sur les nouvelles technologies, comme les LED (diode électroluminescente) ou la télé-



Avec son exposition de sensibilisation à la nuit, Lamper souhaite ouvrir la discussion sur l'éclairage public. Group E soutient le projet de communication de l'association. DAVID MARCHON



LAURENT DEBROT EXPERT EN ÉCLAIRAGE PUBLIC

«Tous les lampadaires sont-ils utiles? Il faut éclairer différemment le soir et la nuit.»

gestion (possibilité d'éteindre et de réduire l'intensité d'un luminaire). Le Neuchâtelois Laurent Debrot, expert en éclairage public et en charge de la communi-

cation de Lamper, aborde le thème de l'utilisation et du niveau d'éclairage: «Est-ce que tous les lampadaires sont utiles? Il faut éclairer différemment le soir et la nuit.» Seules une dizaine de communes en Suisse romande ont décidé d'éteindre l'éclairage public la nuit, contre des milliers en France. Dans le canton de Neuchâtel, le Cerneux-Péquiognot est la première commune à renoncer à son éclairage pendant la nuit, (de minuit à 6 heures du matin) et ce depuis une année. «Les communes sont timides. On craint toujours ce qu'on ne connaît pas. On se doit donc d'informer pour que chacun sache ce qui est le plus intéressant. Il faut ensuite traiter chaque cas individuellement», souligne Franck Vidal. Pourtant, l'extinction noc-

tive serait une réelle économie en terme de coûts. Christophe Kaempf, porte-parole du Groupe E, par ailleurs sponsor du projet Lamper, précise: «Si les communes changent leur éclairage public avant l'échéance de 2015, elles bénéficieraient d'un soutien financier du Groupe E de 30%. Je ne sens pas de la méfiance. Elles attendent plutôt d'être obligées.»

La visite dans les ténèbres des cubes obscurs veut séduire et elle aidera à y voir plus clair en terme d'éclairage. Franck Vidal s'en réjouit: «On va redécouvrir les joies de la nuit.»

SAINT-BLAISE Marc Imwinkelried sera jugé

L'enquête pénale ouverte le 1er septembre 2011 contre l'ancien administrateur de Saint-Blaise, Marc Imwinkelried, est close. Le Ministère public a renoncé à mettre en œuvre une procédure simplifiée (notre édition du 4 juillet). Il est reproché à l'ancien administrateur communal d'avoir profité de sa fonction pour se faire remettre quelque 335 000 francs entre 2006 et 2011 pour ses besoins personnels. Seule une petite partie de ce montant a été remboursée.

Deux ordonnances pénales ont, en outre, été délivrées contre l'ancien comptable et l'ex-président de commune, condamnant l'un à 120 jours-amende et l'autre à 45 jours-amende, les deux peines bénéficiant d'un sursis de deux ans. Il est reproché au comptable d'avoir donné suite aux demandes de prêt que lui adressait Marc Imwinkelried, alors que la loi sur les communes fixe, en la matière, des conditions très strictes. Il a été retenu en sa faveur qu'il ne s'était pas enrichi, qu'il n'avait pas agi spontanément et qu'il était le subordonné de l'administrateur communal.

Le Ministère public a néanmoins estimé qu'il aurait pu s'opposer à ces demandes en s'adressant au Conseil communal. L'ex-comptable n'a pas fait opposition à cette ordonnance pénale. Quant à l'ancien président de commune, il se voit reprocher d'avoir consenti des prêts à trois employés communaux, dont Marc Imwinkelried, à concurrence de 120 000 francs. Cela sans fixer de modalités de remboursement et sans respecter les règles relatives à la gestion des finances communales. Il a fait opposition à l'ordonnance pénale. Il sera donc renvoyé devant le Tribunal de police en compagnie de Marc Imwinkelried. **COMNA**

LE TEMPS

SUISSE & RÉGIOI

ACTUALITÉ ÉCONOMIE & FINANCE CULTURE LIFESTYLE OPINIONS

Monde Suisse Sports Sciences & Environnement Multimédia Société

QUESTIONS À Vendredi 24 août 2012

«On peut se passer d'éclairage public la nuit»

> Pierre-Emmanuel Buss



Laurent Debrot, (DR)

Laurent Debrot, vice-président de l'association Lamper

La Suisse romande ne doit plus avoir peur de la nuit. C'est la conviction de Lamper, toute jeune association pour la modération de l'éclairage public en Romandie. Ses membres ont présenté hier à Cernier (NE) leurs arguments pour inciter les communes à économiser de l'énergie. Entretien avec son vice-président, le député Vert neuchâtelois Laurent Debrot.

Le Temps: Pourquoi cette démarche?

Laurent Debrot: Nous arrivons à la fin de l'ère nucléaire, il faut réduire notre consommation d'électricité. Il faut d'ailleurs se rappeler qu'avant la construction des centrales nucléaires, il n'y avait pas d'éclairage public la nuit. Les deux choses sont probablement liées. Il y a aussi un effet d'opportunité: en 2015, les éclairages à vapeur de mercure seront retirés du marché dans toute l'Europe. Les communes qui n'ont pas encore modifié leur système d'éclairage vont devoir réfléchir à une nouvelle stratégie.

- Quelles propositions faites-vous?

- Nous voulons avant tout ouvrir le débat. L'idée est de dire qu'on peut se passer d'éclairage public la nuit, de minuit à 6 h. Des communes l'ont déjà fait en Suisse romande, dans le canton de Fribourg. En Suisse orientale, 80% des communes pratiquent déjà l'extinction nocturne. Pourquoi, dans ces conditions, ne pas tenter l'expérience? Nous n'avons pas un point de vue technique sur la question. Notre idée est de faire réfléchir les gens. Nous le faisons via une exposition que nous présenterons à Cernier les 25 et 26 août dans le cadre des Jardins de l'énergie. Nous irons ensuite à Courtelary (BE) et au Pâquier (NE).

- Peut-on évaluer les économies possibles pour les communes?

- Une commune qui décide d'éteindre l'éclairage public de minuit à 6h économise la moitié de sa facture d'électricité annuelle. On peut aller encore plus loin en diminuant l'intensité lumineuse au fil de la soirée, avec des lampes LED, par exemple. Il est aussi possible d'éteindre trois lampadaires sur quatre. On ne parle alors plus d'éclairage public, mais de balisage. L'enjeu est loin d'être négligeable: aujourd'hui, l'éclairage public représente 1% de la consommation totale d'électricité en Suisse, soit 0,6 térawattheure. Cela correspond au tiers de la production annuelle de la centrale nucléaire de Mühleberg.

- L'absence d'éclairage n'augmente-t-elle pas le sentiment d'insécurité?

- Les communes qui ont fait l'expérience constatent plutôt l'effet inverse. En France, la ville de Saumur, 27 000 habitants tout de même, teste depuis le mois d'avril l'extinction de l'éclairage public. Elle a enregistré une baisse des incivilités, comme les tags et le tapage nocturne. Pour les cambriolages, c'est difficile à dire. Il y en a très peu la nuit. A ce jour, aucune étude n'existe sur la question.

Un pour tous ceux qui aiment en avoir plus pour moins.

Paru le 25 août

SAMEDI 25 AOÛT 2012 L'IMPARTIAL

LA QUESTION D'HIÉR

Les rues moins éclairées sont-elles plus dangereuses?

Participation: 73 votes



EVOLOGIA Ce week-end se tient le Concours neuchâtelois de bûcheronnage. Les bûcherons sortent des bois

FANNY NOGHERO

Depuis ce matin 8h et jusqu'à 16h15, 64 bûcherons, dont une femme, se mesurent dans le 11e Concours neuchâtelois de bûcheronnage sur le site d'Evolgia, à Cernier. Une manifestation, organisée par l'Association neuchâteloise du personnel forestier et l'Association des entrepreneurs forestiers neuchâtelois, qui se déroule tous les quatre ans et comporte cette année sept épreuves, dont trois surprises.

Si les épreuves du jour sont impressionnantes, la mise en place était tout autant, s'apparentant aux douze travaux d'Hercule. Trois jours de montage ont été nécessaires, avec, jeudi, la présence d'une bonne septantaine de bénévoles issus des entreprises forestières du canton. Ce ne sont pas moins de 50 tonnes de bois qui ont été acheminées sur le site. Les collectivités publiques ont également mis à disposition des organisateurs des grumes de bois qui sont vendus aux enchères aujourd'hui à 11h30.

«Ce concours est né dans les pâturages boisés de La Sagne», explique Raymond Wohmann, forestier de cantonnement et président du concours. «C'était un bon moyen pour nous les forestiers de sortir du bois et de présenter notre travail au public. La ma-



Ce ne sont pas moins de 50 tonnes de bois qui seront utilisées ce week-end. RICHARD LEUBENBERGER

nifestation a pris de l'ampleur au fil des ans et s'est déplacée sur le site de Planoyse à Colombier, puis, lors de la dernière édition à Evolgia. Nous comptons désormais plusieurs milliers de spectateurs.»

Parmi les épreuves annoncées figurent entre autres le démontage et le montage d'une tronçonneuse, des tailles de précisions ou encore de l'ébranchage. Les épreuves surprises s'avèrent plus ludiques, avec notamment une espièglerie, au cours de la-

quelle les participants devront fendre des rondelles sur un tronçonneuse spécialement dédiée aux enfants, avec une tyrolienne géante. Leurs aînés peuvent se mesurer aujourd'hui dans un concours de grimpeur sur des troncs.

Les associations forestières organisatrices, qui avaient déjà comblé les papilles de milliers de personnes l'année dernière lors d'une torréfiée géante sur le communal de La Sagne rencontreront ça demain à midi. ☺

Les associations forestières organisatrices, qui avaient déjà comblé les papilles de milliers de personnes l'année dernière lors d'une torréfiée géante sur le communal de La Sagne rencontreront ça demain à midi. ☺

Quelques stands endommagés par les rafales

Les rafales survenues de la nuit de jeudi à vendredi ont fortement endommagé une partie des installations de Fête la terre sur le site d'Evolgia à Cernier. Les éléments installés la veille aux jardins des énergies ont particulièrement été détériorés. Quelques stands se sont écroulés, notamment l'exposition de Lampert et ses quatre énormes cubes noirs (voir édition de jeudi).

Olivier Meylan, responsable des jardins des énergies, déplore les dégâts: «On va trouver des solutions pour solidifier les stands.



Les jardins des énergies ont été particulièrement touchés par les rafales de vent de la nuit dernière. ANTONELLA PRACASIO

Ça doit être prêt pour accueillir les visiteurs dans les meilleures conditions tout le week-end.»

L'expert en éclairage de Lampert, Laurent Debrot, reste confiant: «Toute de temps, on ne va remonter qu'un seul cube obscur, autrement on aurait reconstruit toute la structure composée des quatre éléments. Ceci dit, on va mettre le paquet pour que toute l'expo soit très résistante au cas où il y aurait encore du vent.» Les visiteurs intéressés au parcours de sensibilisation à la nuit peuvent se rassurer, ils pourront expérimenter l'obscurité. ☞ AFP

RÉGION 7

FLEURIER Absinthe FM, radio d'élèves

Absinthe FM – A consommer sans modération! Les élèves de l'école secondaire Jean-Jacques Rousseau de Fleurier ne perdent pas le nord et se jouent sans complexe du politiquement correct.

Depuis jeudi et jusqu'à cet après-midi, douze d'entre eux jouent les techniciens et les animateurs plutôt débrouillards pour diffuser une vingtaine d'heures de direct sur les ondes d'Absinthe FM (88.6, captible dans un rayon de 30km autour de Fleurier). Un nom sulfureux pour une radio scolaire selon certains, mais qui coulait de source pour les élèves.

«Nous avons fait un brainstorming pour baptiser la radio», explique David Hamel, enseignant et initiateur du projet. «Il fallait quelque chose de court, simple, symbolique de notre région. Absinthe s'est imposé.» Sans oublier qu'avant d'être un boisson alcoolisée, il s'agit d'une plante.

Dans le Radiobus stationné devant le collège de Fleurier (lire page spécialement dédiée aux enfants, avec une tyrolienne géante. Leurs aînés peuvent se mesurer aujourd'hui dans un concours de grimpeur sur des troncs.

Les associations forestières organisatrices, qui avaient déjà comblé les papilles de milliers de personnes l'année dernière lors d'une torréfiée géante sur le communal de La Sagne rencontreront ça demain à midi. ☺

Les élèves travaillent en équipe de quatre et chacune doit assurer deux heures d'antenne. «J'ai lancé un appel à tous les élèves de 9e et 10e années au mois de février», précise David Hamel.

«Nous nous sommes retrouvés douze fois deux heures avant les vacances afin d'apprendre à gérer la technique et pour préparer les interviews.»

Participants ravis

Une expérience unique, qui ravit les participants. «C'est vraiment très sympa, mais nettement plus compliqué que ce que je pensais», relève Valentin, 14 ans. «La technique est assez simple, mais il faut être bien organisé, ce qui n'est pas mon fort.» Estevan, lui aussi âgé de 14 ans, voulait découvrir un domaine qu'il ne connaissait pas. «Je ne voyais pas ça aussi symbolique, c'est toutfois moins stressant d'être en rigie qu'à l'antenne. Mais j'aime bien les deux.»

Sur les trois jours de direct, une trentaine de personnes auront répondu aux questions des animateurs. Tous ont eu un lien ou sont toujours actifs au sein de l'école secondaire. Ainsi d'anciens professeurs et élèves, mais aussi des membres du personnel se succèdent au micro pour évoquer leurs souvenirs.

Les choix musicaux de certains invités ont pris de court les élèves, peu habitués à écouter du Georges Brassens par exemple. Un décalage de générations qui s'est révélé enrichissant tant pour les uns que pour les autres. Si les animateurs ont écarquillé les yeux lorsque l'ancienne secrétaire du collège, leur a expliqué qu'à son époque la mixité n'existait pas, elle a elle-même été frappée par leur aisance à s'exprimer. ☞ FANNY NOGHERO



Jihane et Cécile (Absinthe FM) en face de Joel et Maël, deux jeunes pratiquant le parkour (franchissement d'obstacles). RICHARD LEUBENBERGER

LA QUESTION DU JOUR «Est-il judicieux pour une école de baptiser sa radio du nom d'un alcool fort?»

Votez par SMS en envoyant DUO ALCO OUI ou DUO ALCO NON au numéro 363 878. 0,30 SMS ou sur le site www.afrinfo.ch

Paru le 13 septembre

13 SEPTEMBRE 2012

Nature

Terre@Nature

13

Conseiller en communication environnementale, Laurent Debrot est partisan de la suppression de l'éclairage public durant la nuit.



L'INITIATIVE VERTE

Vivre deux nuits sans éclairage public

Conseiller en communication environnementale et expert en éclairage public, Laurent Debrot est à l'origine de deux fêtes de la nuit qui se dérouleront ce vendredi au Pâquier et ce samedi à Lignières (NE). Ces manifestations ont pour objectif de susciter une réflexion citoyenne autour de l'utilité de l'éclairage public. Laurent Debrot considère que le moment est particulièrement bien choisi pour débattre de cette question. «La nouvelle loi cantonale sur l'énergie, qui entrera en vigueur en janvier 2013, réglementera de manière plus contraignante l'éclairage public. Il faut savoir en outre que, dès 2015, les ampoules à mercure seront interdites. De plus, nous sommes à un carrefour où notre société devra choisir son mode de développement. Nos décisions en matière d'éclairage nocturne font partie de cet enjeu.»

Cofondateur de l'Association pour la modernisation de l'éclairage public en Romandie (Lampert), Laurent Debrot est un chaud partisan de la suppression de l'éclairage public durant la nuit. «C'est la mesure la plus efficace et la plus simple pour à la fois réaliser des économies d'énergie et mettre un terme à la pollution lumineuse.» Le Cerneux-Péquignot est ainsi la première commune neuchâteloise à avoir pris la décision d'éteindre tous les verrières du village, une fois la nuit tombée. Cette mesure radicale ne constitue-t-elle pas une régression? «Ce n'est de loin pas un retour en arrière. Au Locle, en 1858, les lampes à gaz fonctionnaient seulement vingt nuits par an, soit les nuits sans lune. Cela tombait sous le sens à l'époque alors qu'aujourd'hui on éclaire à tort et à travers.» Et la question de la sécurité publique? «A Saumur, l'extinction nocturne a

été approuvée à l'unanimité par le Conseil municipal de cette sous-préfecture française de 30 000 habitants. Une étude portant sur la criminalité n'a pas montré de poussée significative, répond Laurent Debrot. Ces craintes sans fondement sont alimentées par la peur de la nuit.» C'est pourquoi ces deux fêtes auront aussi pour but d'encourager les participants à se réapproprier la nuit. «Ils pourront regarder la nuit avec d'autres yeux.» Les villages du Pâquier et de Lignières seront donc plongés dans les ténèbres. Le public aura la possibilité de participer à plusieurs animations: ballade nocturne aux sons de l'accordéon, découvertes astronomiques, jeux de piste pour les petits, intervention d'une conteuse...

ALAIN PRÊTRE ■
+ D'INFOS Lampert: www.2send.eu

Trois louveteaux aperçus aux Grisons



Pour la première fois depuis le retour du loup en terres helvétiques, en 1995, la présence d'une meute vient d'être attestée par des chasseurs, preuve photographique à l'appui, dans le massif grison du Calanda. Pro Natura appelle les éleveurs à protéger leur bétail, notamment grâce au soutien des offices fédéraux de l'environnement et de l'agriculture. Les Grisons recensent une demi-douzaine de loups, sans compter les petits.

Conseils pour se mettre au vert



Si toute la population mondiale vivait selon le modèle suisse, il faudrait 2,8 planètes pour satisfaire les besoins de l'humanité. Pour tendre à une consommation plus durable, le WWF propose une nouvelle version de son calculateur d'empreinte écologique. Les utilisateurs y reçoivent des conseils utiles qui leur indiquent comment mieux respecter l'environnement au quotidien. Plus d'infos: <http://wwf.ch/experience-du-bonheur>

Bons points pour les chasseurs



Sur le site de RTN le 17 août



BNJ FM SA - Programme RTN
Champs-Montants 16a
CH-2074 Marin
Tél : +41 (0)32 756 01 40
Fax : +41 (0)32 756 01 27
Email : administration@rtn.ch

17.08.2012

Moins de lumière, plus d'économies



Les photos mesurent l'intensité de l'éclairage de certaines communes.

L'éclairage nocturne public est superflu. C'est le constat que dresse l'association romande LAMPER. Elle a lancé ce printemps la campagne *Qui a peur de la nuit ?* dans le canton de Neuchâtel, qui vise à promouvoir auprès des communes la modération ou la suppression des lumières publiques entre minuit et le lever du jour. Leur surabondance affecterait notamment le comportement humain et animal, l'environnement et l'observation des étoiles.

L'expérience a déjà été menée dans cinq mille communes françaises. Outre les économies énergétiques réalisées, le bilan s'est également avéré positif en matière d'incivilités. Il semblerait qu'en l'absence de lumière, les actes de délinquance soient découragés.

A Neuchâtel, pour l'heure seuls les 320 habitants du Cerneux-Péquignot ont accepté il y a un an de franchir le pas et de renoncer à leur éclairage. Une démarche indépendante, précise le président de commune Laurent Isch.

La campagne de l'association LAMPER se poursuit les deux prochains mois dans le canton. Elle pourrait également s'étendre sur Vaud, Fribourg et le Valais.

Au Pâquier, le 14 septembre, et à Lignièrès, le 15 septembre, la population est invitée aux Fêtes de la nuit. / cro

Liens vers les différentes émissions de radio et de TV

Reportage au stand de l'association Lamper par ecoastrotv.ch, WebTV sur l'environnement et l'astronomie, le 25 août: <http://vimeo.com/48283119?action=share>.

Franck à l'émission de radio *Intercité* sur la RTS à 6h20, le 7 septembre 2012: <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/intercites/>

Laurent à l'émission de radio *Prise de Terre* sur la RTS à 9h, le 8 septembre 2012: <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/prise-de-terre/>

Le *Minimag* de Canal Alpha qui a tourné en boucle pendant quelques jours: <http://www.arcinfo.ch/fr/videos/index.php?video=1028621&categ=1184&idPage=1>

Franck, en direct dans le journal d'information de RTN à 12h20 pour un bilan de la première Fête de la nuit au Pâquier, le 15 septembre: <http://www.rtn.ch/rtn/Actualites/Regionale/20120915-Une-reelle-volonte-d-eteindre-la-lumiere.html>

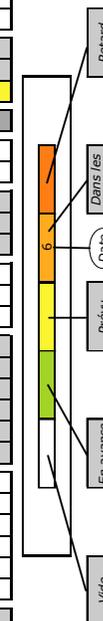
Franck, invité des *Petits Matins* sur la Première de la RTS, à 5 h du matin, le 25 septembre: <http://www.rts.ch/la-1ere/programmes/les-petits-matins/4279598-les-petits-matins-25-09-2012.html>

Il manque une interview de Laurent par RTN avant la Fête de la Terre. Diffusée en tranche, elle n'est pas référencée sur internet. Par contre, un enregistrement se trouve sur le CD des annexes II.

Annexe 9

Calendrier comparatif entre prévision et réalité

Projet LAMPER 2012		Qui a peur de la nuit?																						
Semaines	du	07.mai	14.mai	21.mai	28.mai	04.juin	11.juin	18.juin	25.juin	02.juil	09.juil	16.juil	23.juil	30.juil	06.aout	13.aout	20.aout	27.aout	03.sept	10.sept	17.sept	24.sept	01.oct	08.oct
	au	13.mai	20.mai	27.mai	03.juin	10.juin	17.juin	24.juin	01.juil	08.juil	15.juil	22.juil	29.juil	05.aout	12.aout	19.aout	26.aout	02.sept	09.sept	16.sept	23.sept	30.sept	07.oct	14.oct
Concept	Rédaction					4																		
	1er Remise				3	6																		
	Remise projet corrigé						18	2																
LAMPER	Intranet																							
	Charte			26																				
	Statut					13																		
	Site internet			4																				
Vacances	Mélanie																							
	Laurent																							
	Franck																							
	Sophie																							
Rapport final	Rédaction																			20				
	Remise																						4	
	Défense																							
Mesures																								
Création base de données	Recherche des infos																							
	Mise en valeur																							
Plan média	Rédaction articles et comm								2	7				31						12	17			
	Parution													8		20			5	12	17			
Panneaux	Recherche graphiste								6	13														
	Rédaction												30	10										
	Mise en page/Impression														16	22								
stand	Conception et tests												25											
	Construction												4											
	Fête la Terre, Cernier																23-26							
	Fête de Courtelary																			6-7				
	Fête de la nuit Pâquier																				14			
	Fête de la nuit Lignères																				15			
Fêtes de la nuit	Contact avec les communes					11	18																	
	Recherche personnes ressource												26											
	Préparation des animations																							
	Contact avec les sociétés locales													6		16								
	Recherche sponsoring		18-20				18																	
	Périodes souhaitées (pleine lune)												2					31					31	
Dates clés						7			27	2	13			30	7	17	23-24							



Annexe 10

Budget et comptes

Budgets	Budget idéal	Comptes	différences comptes – budget
Fêtes de la nuit (budget pour 3 fêtes, réalisé 2)			
1 Animation bougies	150.00	12.25	137.75
2 Musiciens	900.00	600	300.00
3 Découverte astronomique	600.00	173.5	426.50
4 Veillée de contes	900.00	600	300.00
5 Atelier lanternes	750.00	0	750.00
6 Jeu de piste enfants	100.00	73.75	26.25
7 Accueil		202.4	-202.40
Total animations	3'400.00	1'661.90	1'738.10

Travail de promotion des Fêtes de la nuit (et perpétuation)			
10 Fiches sur les animations	0.00	0.00	0.00
11 Listes de personnes ressources	0.00	0.00	0.00
12 Affiches et matériel promotionnel (repris du stand)	0.00	0.00	0.00
13 Tout-ménage	760.00	281.85	478.15
14 Balisage – avertissement	300.00	423.00	-123.00
15 Conférence de presse	100.00	25.00	75.00
16 Brassards phosphorescents	800.00	0.00	800.00
Total travail de promotion	1'960.00	729.85	1'230.15

Stand d'information par modules cubiques (pour la création, sans l'utilisation)			
20 Conception – planification	0.00	0.00	0.00
21 Création des plans	0.00	0.00	0.00
22 Recherches et textes	0.00	0.00	0.00
23 Graphisme et photos	1'500.00	2'560.00	-1'060.00
24 Impression (flyers, questionnaires, affiches, photos) et supports	3'000.00	781.55	2'218.45
25 Matériel pour les cubes	3'000.00	2'538.40	461.60
26 Construction/aménagement	0.00	0.00	0.00
27 Tente et mobilier	600.00	0.00	600.00
28 Electricité, éclairage, déco et autres	1'500.00	208.90	1'291.10
Total pour la création du stand	9'600.00	6'088.85	3'511.15

Frais d'utilisation pour le stand par manifestation			
30 Transport	150.00	400.00	-250.00
31 Location emplacement (Cernier)	450.00	350.00	100.00
32 Frais de déplacement Lamper	600.00	0.00	600.00
33 Assurance	300.00	0.00	300.00
Total frais d'utilisation pour le stand par manif.	1'500.00	750.00	750.00

Frais divers			
40 déplacements auto		2'740.90	-2'740.90
401 déplacements train		626.30	
41 repas		1'150.60	-1'150.60
42 divers		27.60	-27.60
Total frais divers	0	4'545.40	-4'545.40

Total général pour chaque option	16'460.00	13'776.00	2'684.00
Impondérables 10%	1'646.00	0.00	1'646.00
0 Mouvements internes		0.00	
Total général pour chaque option	18'106.00	13'776.00	4'330.00

Ressources			
50 Sponsors principaux	-12'000.00	-13000	1'000.00
51 Sponsors secondaires	-3'000.00	-281.85	-2'718.15
501 Dons		-40	40.00
52 Soutien du Parc	-3'000.00	-1000	-2'000.00
53 Financement par les membres de Lamper	-120.00	0	-120.00
Total ressources	-18'120.00	-14'321.85	-3'798.15

Solde -14.00 -545.85

Commentaires sur les comptes

Certains postes présentent des différences substantielles entre le budget initial et les comptes. Les commentaires ci-dessous permettent une meilleure compréhension de ces différences.

Frais de déplacements

Les frais de déplacements étaient inclus dans les différents postes du budget. Pourtant, dans les comptes, nous avons renoncé à les ventiler ainsi et avons créé un poste spé-

Annexe 10

cial. Ils se montent à 3'210 francs, soit 25% de nos dépenses. Les km auto ont pu être défrayés à 60 ct./km. Malheureusement, pour des questions géographiques et de transport de matériel, seuls 15% des courses ont pu être réalisées en train.

Repas à l'extérieur

Très modestes et souvent pas comptabilisés, les repas à l'extérieurs se sont montés à 1'020 francs.

Graphiste

Les frais pour la graphiste ont été largement sous-estimés. Ils ont été budgétisés à 1'500 francs, alors que la graphiste aurait souhaité facturer son travail au moins à 3'500 francs. Finalement, la facture a été réduite à 2'160 francs (y compris TVA) par sympathie pour le projet. A noter que Sophie a fait les mises en page des panneaux et affiches selon un canevas préétabli et que Laurent a créé les tout-ménage.

Photos

Le poste photos inclus avec celui du graphisme a été quasi négligé dans le budget. Nous avons pourtant engagé une photographe professionnelle pour faire des photos sur le site de démonstration pour l'éclairage public de Groupe E, à Broc. La facture s'élève à 400 francs. Nous avons pu bénéficier d'un appareil de photo professionnel durant toute la période de préparation et avons pu fournir ainsi nos propres photos. En expliquant le but de notre projet, nous avons pu aussi obtenir sans difficulté les droits sur plusieurs autres photos.

Impression et supports

Pour faire des économies et utiliser du matériel plus écologique, nous avons décidé de coller nous-mêmes les affiches sur des panneaux de bois contreplaqué.

Les 12 panneaux présentés sur le stand, correspondant à 8 affiches A0, ont finalement coûté 750 francs... plus pas mal de travail!

Pour suivre les recommandations de nos experts, nous avons finalement renoncé à produire des flyers à distribuer sur les stands. Les questionnaires ont été fait en noir et blanc sur des feuilles A4 et les prospectus de Lamper directement imprimé par nos soins.

Au final, ce poste est largement en dessous du budget de 3'000 francs.

Les cubes devenus le cube

Budgétisés également à 3'000 francs, ils ont effectivement coûté 2'500 francs, en privilégiant le plus souvent des solutions meilleur marché, comme, par exemple, l'utilisation de carrelés non rabotés. Franck, fin négociateur, a aussi pu obtenir des conditions particulièrement favorables pour certains matériaux. La location d'une camionnette, hors budget, a péjoré celui-ci de 250 francs.

Le stand

Les 1'500 francs prévus pour la décoration et les 600 francs pour le mobilier et une tente n'ont finalement presque pas été utilisés. Le cube et les panneaux remplissant bien l'espace. Un lampadaire LED nous a été prêté ainsi qu'un parasol et une tente. Cette dernière n'a de tout façon pas pu être utilisée à cause du vent presque incessant qui a soufflé à Cernier.

Le jus de pomme frais que nous avons donné sur le stand à Cernier a été offert par Bio-Neuchâtel.

Une tempête sans conséquences financières

La tempête qui a détruit nos quatre cubes le lendemain de leur montage à Cernier le 23 août n'a pas eu d'incidence importante sur nos comptes (si ce n'est une impression de gâchis). Nous avons pu, presque sans frais, mais non sans un gros travail supplémentaire et bien du souci, reconstruire un cube... plus beau qu'avant!

Brassards, T-shirts

Nous avions au budget la création de brassards réfléchissants à distribuer aux visiteurs



et durant les Fêtes de la nuit. Toutefois, faute d'avoir trouvé un fabricant nous donnant des garanties éthiques et environnementales suffisantes, nous y avons renoncé.

Par contre, au dernier moment, nous nous sommes décidés à faire imprimer 4 T-shirts noirs de la marque Switcher avec notre mascotte et le slogan pour pouvoir nous identifier sur le stand: environ 190 francs. Malgré leur vif succès, nous n'avons pas pris le risque d'en imprimer en quantité.

Assurance

Nous avons eu de la peine à trouver une RC pour nos manifestations à un prix raisonnable. Finalement, nous avons appris qu'une RC était comprise dans la location de notre stand à Cernier. La facture pour les autres manifestations s'est avérée être exactement celle budgétisée: 300 francs.

Fête de la nuit

Les rémunérations pour les animateurs étaient le poste principal des Fêtes de la nuit. Budgétisées pour 3 soirées à 2'400 francs, elles se sont montées à 1'400 francs pour deux manifestations.

Le Parc a pris à son compte le biologiste chargé de l'animation sur les insectes. Les astronomes amateurs, membres d'une association, sont venus bénévolement. Ils ont été remerciés avec quelques bouteilles de vin.

Les tout-ménage ont été payés par les communes: 280 francs. Les trois panneaux de signalisation A0 pour les entrées des villages ont coûté 423 francs, un peu plus qu'au budget (300 francs), car nous avons choisi de les plastifier.

Grâce aux talents de bricoleuse de Mélanie, les animations pour les enfants n'ont pas coûté très cher, moins de 100 francs. Nous avons renoncé à l'atelier lanterne (750 francs), car au Pâquier, les enfants en avaient déjà préparé en classe et, à Lignièrès, nous doutions qu'il y ait beaucoup d'enfants, l'école n'étant pas partie prenante.

Nous avons offert une collation avant le début de la première Fête de la nuit à nos partenaires pour un montant de 200 francs.

Version intermédiaire

Comme déjà mentionné, nous attendons encore le versement d'une partie de nos subventions. Mais il n'y a a priori pas de raisons que nous ne recevions pas cet argent. Ces comptes sont une projection au 1^{er} octobre. Certains frais pourraient encore s'ajouter, notamment des frais de déplacements liés à nos prochaines prestations pour le projet.

Demande de soutien à Groupe E

De : laurent.debrot@net2000.ch

Objet : Demande de soutien pour le projet lié à l'éclairage public: «Qui a peur de la nuit»

Date : 18 juin 2012 07:09:37 GMT+02:00

À : urs.vogt@groupe-e.ch

Cc : laurent.scacchi@greenwatt.ch, info@lamper.ch

Monsieur,

Laurent Scacchi m'a suggéré de prendre contact rapidement avec vous pour une demande de soutien financier ou sponsoring concernant un projet de communication en lien avec l'éclairage public.

Nous sommes quatre personnes à terminer une formation de conseiller en communication et environnement au WWF; dans ce cadre, nous menons, jusqu'à fin septembre, un projet de fin d'étude sur l'éclairage public.

Ce thème est extrêmement d'actualité, pour des raisons évidentes d'économies d'énergie et de pollution lumineuse. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de détailler ces problématiques pour lesquelles vous êtes déjà sensibilisé, vous connaissez également les échéances légales sur l'obsolescence de certaines technologies. Vous avez fait vous même des offres généreuses pour aider les communes à renouveler leur parc d'éclairage public.

Pourtant, devant les choix qui leur sont offerts, les communes rechignent souvent d'opter pour la solution la plus simple, logique et économique, celle de l'extinction partielle, voire totale, de leurs lampadaires à certaines heures de la nuit. Cette mesure est généralement bien accueillie par la population, pour autant qu'elle soit bien informée et rassurée.

C'est le but de notre travail, en collaboration avec le Parc naturel régional de Chasseral: «Faire accepter par la population et les autorités le principe de l'extinction nocturne». Le titre de notre projet est «Qui a peur de la nuit?»

Notre projet s'articule autour de 2 types d'évènements ainsi que la diffusion d'informations dans les médias et les communes.

- Organisation de «Fêtes de la nuit», pour les quelles nous cherchons encore des villes ou villages. Ces fêtes visent à permettre aux populations de se réapproprier la nuit de façons

festives. Elles nécessitent l'approbation des autorités pour l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public durant une soirée ou une nuit et l'implication de sociétés locales qui en assument, avec notre aide, l'organisation et les animations.

- Présentation d'un stand d'information et de sensibilisation qui sera inauguré à Fête la Terre les 25 et 26 août à Cernier. Stand qui sera ensuite présenté à Courtelary et partiellement lors des Fêtes de la Nuit. Le stand comprendra 4 cubes obscures dans les quels les visiteurs pourront se sensibiliser à la nuit et à ses peurs au travers des sens de la vue, du touché et de l'ouïe. Parallèlement, des informations seront données sur les bienfaits et les nuisances de l'éclairage public, sur les aspects de la sécurité et le partage d'expériences.

Ces activités offriront également des accroches aux médias qui souhaiteraient aborder ce thème.

Le concept du projet, contenant l'exposé de la thématique et la description des mesures proposées, doit être remis aujourd'hui aux experts de notre formation. Il pourra vous être remis si vous souhaitez entrer en matière sur une participation du Groupe E que nous sollicitons. Certaines informations complémentaires figurent déjà sur notre nouveau site internet: www.lamper.ch, du nom de l'association que nous avons crée pour soutenir le projet, Association pour la modération de l'éclairage public en Romandie.

Ce projet implique un engagement bénévole des quatre membres de notre groupe que nous estimons au minimum à 30% durant plus de 4 mois jusqu'en octobre. Toutefois il nous reste à combler un budget de fonctionnement qui atteint environs 12'000.- CHF. Somme que nous n'avons pas encore trouvé entièrement.

Au vu de votre engagement pour les économies d'énergie, nous pensons que votre groupe pourrait soutenir un tel projet de sensibilisation original et parfaitement d'actualité; un soutien financier sous forme de sponsoring ou/et d'aides logistiques.

Nous sommes à votre entière disposition pour donner toutes les informations nécessaires et vous rencontrez, le cas échéant, pour aborder les conditions partagées à une éventuelle collaboration.

Avec mes remerciements et mes cordiales salutations,

Laurent Debrot
032 855 14 53 / 079 322 57 41



Demande de soutien au canton de Neuchâtel

Association LAMPER
c/o Laurent Debrot
Communication
Rue du Midi 10
2052 Fontainemelon
032 855 14 53, 079 322 57 41
laurent.debrot@net2000.ch

Monsieur
Marc-Hermann Schaffner
Responsable domaine énergie
Rue de Tivoli 16
2000 Neuchâtel

Fontainemelon, le 22 juin 2012

Demande de soutien financier

Monsieur,

Nous sommes quatre personnes à terminer une formation de conseiller en communication et environnement au WWF; dans ce cadre, nous menons, jusqu'à fin septembre, un projet de fin d'étude sur l'éclairage public.

Ce thème est extrêmement d'actualité, pour des raisons évidentes d'économies d'énergie et de pollution lumineuse. Je ne pense pas qu'il soit nécessaire de détailler ces problématiques pour lesquelles vous êtes déjà sensibilisé, vous connaissez également les échéances légales sur l'obsolescence de certaines technologies.

Ces temps, les communes sont fortement sollicitées pour rénover leur installation, tant par les fournisseurs et distributeurs eux-mêmes que par les législatifs ou la population. Pourtant, devant les choix qui leurs sont offerts, les communes rechignent souvent à opter pour la solution la plus simple, cohérente et économique, celle de l'extinction partielle, voire totale, de leurs lampadaires à certaines heures de la nuit. Cette mesure, couramment pratiquée en Suisse allemande et encouragée en France (pour ne citer qu'eux), est généralement bien accueillie par la population, pour autant qu'elle soit convenablement informée et rassurée.

C'est le but de notre travail, en collaboration avec le Parc naturel régional de Chasseral: "*Faire accepter par la population et les autorités le principe de l'extinction nocturne*". Le titre de notre projet est "**Qui a peur de la nuit?**"

Notre projet s'articule autour de 2 types d'évènements ainsi que la recherche et la diffusion d'informations dans les médias et les communes.

- Organisation de "Fêtes de la nuit", pour les quelles nous cherchons encore des villes ou villages. Ces fêtes visent à permettre aux populations de se réapproprier la nuit de façons festives. Elles nécessitent l'approbation des autorités pour l'extinction totale ou partielle de l'éclairage public durant une soirée ou une nuit et l'implication de sociétés locales qui en assument, avec notre aide, l'organisation et les animations.
- Présentation d'un stand d'information et de sensibilisation qui sera inauguré à Fête de la Terre les 25 et 26 août à Cernier. Stand qui sera ensuite présenté à Courtelary et partiellement lors des Fêtes de la Nuit. Le stand comprendra 4 cubes obscures dans les quels les visiteurs pourront se sensibiliser à la nuit et à ses peurs au travers des sens de la vue, du touché et de l'ouïe. Parallèlement, des informations seront données sur les bienfaits et les nuisances de l'éclairage public, sur les aspects de la sécurité et le partage d'expériences.

Ces activités offriront également des accroches aux médias qui souhaiteraient aborder ce thème.

Vous trouvez ci-joint le concept du projet, contenant l'exposé de la thématique et la description des mesures proposées. Certaines informations complémentaires figurent également sur notre nouveau site internet: www.lamper.ch, du nom de l'association que nous avons créée pour soutenir le projet, *Association pour la modération de l'éclairage public en Romandie*.

Ce projet peut compter sur un engagement bénévole des quatre membres de notre groupe que nous estimons au minimum à 30% durant plus de 4 mois jusqu'en octobre. Toutefois il nous reste à combler un budget de fonctionnement qui atteint environs 13'000.- CHF.

Somme à laquelle nous souhaitons ajouter 8'000.- CHF pour nos défraiements complémentaires ou l'engagement d'aides extérieures ainsi que pour une réserve pour notre participation à d'éventuelles autres manifestations ou combler un défaut d'aide. **Le total se monte à 21'000.- CHF**

Nous avons le soutien moral du Parc naturel régional du Chasseral qui nous alloue également une aide de 1'000.- CHF. Nous sollicitons aujourd'hui les services de l'énergie des cantons de Berne et Neuchâtel ainsi que le Groupe E et les FMB pour un montant de **5000.- CHF** chacun.

Notre projet de communication et de sensibilisation original et parfaitement d'actualité vise un changement d'appréciation de la population et des autorités envers l'éclairage public Il est susceptible d'engendrer des économies d'énergie substantielles et augmenter l'exemplarité des collectivités publiques. Il entre ainsi en parfaite adéquation avec les objectifs de la loi cantonale sur l'énergie raison pour laquelle nous sollicitons votre aide.

Nous sommes à votre entière disposition pour donner toutes les informations nécessaires et vous rencontrer, le cas échéant. Dans cette attente, recevez, Monsieur, nos cordiales et distinguées salutations.

Pour LAMPER
Laurent Debrot

Annexe: Concept du projet



Annexe 11

Bibliographie

Livres, articles

- Environnement pratique, Recommandations pour la prévention des émissions lumineuses, Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage, 2005, 38 pages.
- Eclairage public efficace, Une analyse de l'éclairage public des capitales cantonales, 2006, étude de S.A.F.E. sur mandat du WWF Suisse, 8 pages.
- Pourquoi la nuit est-elle noire ? Alimi, J-M. Le Pommier, coll. Les Petites Pommes du Savoir 2002, 62 pages, <http://www.educ-envir.ch/cc/doc/document/doc/pourquoi-la-nuit-est-elle-noire/>
- La nature la nuit, Guide d'observation et d'identification, Albouy, V. / Chevallier, J, Delachaux et Niestlé, 2006 224 pages, <http://www.educ-envir.ch/cc/doc/document/doc/la-nature-la-nuit/>
- Pour une éducation buissonnière, Espinassous, L., Editions Hesse, 2010, 189 pages, <http://www.educ-envir.ch/cc/doc/document/doc/pour-une-education-buissonniere/>
- Bonjour la nuit, Expo 2009 de la maison nature de Sion: dossiers: <http://www.maisondelanature.ch/expositions/2009-bonjour-la-nuit.xhtml>
- Les lumières de la ville: histoire de l'éclairage au Locle, Caroline Calame. www.lesmoulins.ch/boutique
- Eclairage et sécurité en ville: l'état des savoirs. Article de Sophie Moser, http://www.cairn.info/load_pdf.php?ID_ARTICLE=DS_311_0077
- Sondage «street lighting» (2006-2007), Observatoire de la sécurité de la Ville de Lausanne, Compte-rendu des résultats. Institut de Criminologie et de Droit Pénal Université de Lausanne, André Kuhn Baptiste Viredaz

Sites internet

- Association DarkSky Suisse romande, <http://www.ciel-noir.org/>
- Association Nationale pour la Protection du Ciel et de l'Environnement Nocturne

<http://www.anpcen.fr>

- Astrosurf - Portail d'Astronomie des astronomes amateurs francophones, <http://www.astrosurf.com/>
- S.A.F.E., Agence suisse pour l'efficacité énergétique, <http://www.efficace.ch/f/In-dexAktuell.html>
- Jour de la nuit (Fêtes de la nuit en France), www.jourdelanuit.fr
- Nuit de l'obscurité (Fêtes de la nuit en Belgique), <http://energie.wal-lonie.be/fr/nuit-de-l-obscurite-2012-inscrivez-vous-des-maintenant.html?IDC=6302&IDD=72467>
- topstreetlight: site web pour les communes, les sociétés électriques et les exploitants de l'éclairage public en Suisse. http://www.topstreetlight.ch/francais/home_fr.html

Partenaires

- Parc naturel régional de Chasseral, www.parcchasseral.ch
- Groupe E, www.groupe-e.ch/programme-d-assainissement-des-eclairages-publics
- Service de l'énergie et de l'environnement du canton de Neuchâtel, www.ne.ch/energie
- Société Neuchâteloise d'Astronomie (SNA), www.snastro.org/
- Association suisse romande du conte et de l'oralité, www.arbreacontes.ch
- EcoastroTV, Web TV sur l'environnement et l'astronomie, [www.http://www.ecoastrotv.ch](http://www.ecoastrotv.ch)

Graphiste

- Milena Farioli, www.karakter.ch



Annexe 12

Remerciements

A nos coachs du WWF

Ingrid Fumasoli
Laurence Vuagniaux
Jean-Marc Ducotterd

Au Service de l'Energie et de l'Environnement du Canton de Neuchâtel

Yves Lehmann
Marc Schaffner

A nos partenaires de Groupe E

Christophe Kaempf
José Mettraux
Urs Vogt

Au Parc régional Chasseral

Fabien Vogelsperger
Emilien Queloz
Viviane Vienat

Aux animateurs des Fêtes de la nuit

Fabienne Vuilleumier
Anita Cuenat
Mona Chibout
Sébastien et Océane Sintz
Pierre-René Beljean
Alain Ducommun

A la commune de Lignières

Catherine Gaffino-Massy
Jean-Pierre Lauener

A la commune du Pâquier

Françoise Pétremand
Frédérique Moratel

A l'organisatrice des fêtes du village de Courtelary

Pierrette Homberger

A nos conjoint(e)s

sans qui rien de tout cela n'aurait été possible

